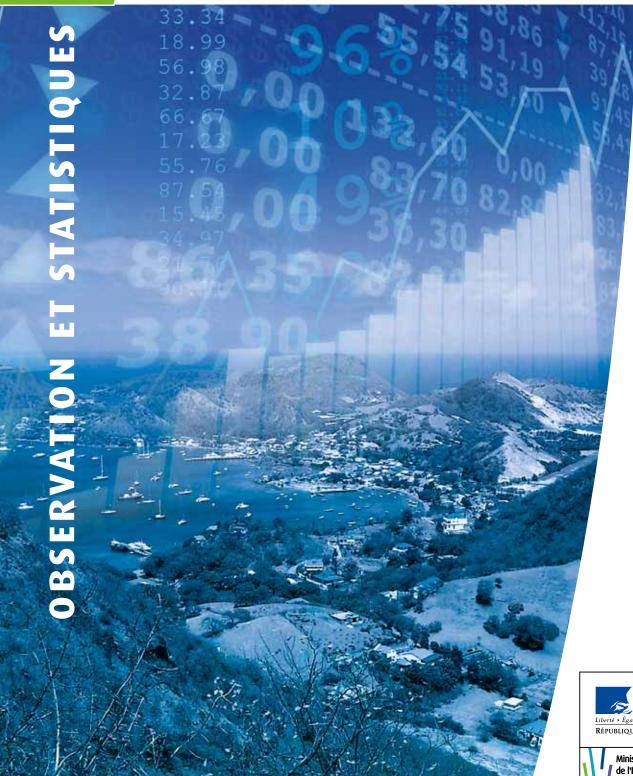
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Études & documents

n° 75 novembre 2012

**ENVIRONNEMENT** 

Démographie et économie des communes littorales des départements ultramarins Guadeloupe - Guyane - Martinique - Réunion





Démographie et économie des communes littorales des départements ultramarins Guadeloupe - Guyane - Martinique - Réunion

Directeur de la publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef: Anne Bottin

Insee Dirag : Cédric Planchat, Annick Couillaud

et Maud Machecler

Service de l'observation et des statistiques : Sébastien Colas

Coordination éditoriale : Corinne Boitard

Traducteur: Geoffrey Bird

Maquette-réalisation : Chromatiques Éditions

# Sommaire

Avant-propos
Synthèse
Évolution de la population littorale ultramarine
La situation démographique actuelle
À l'horizon 2030 : les Guyanais toujours plus nombreux14
Les conséquences environnementales de la forte concentration humaine15
Forte concentration humaine et fort degré d'artificialisation et de construction15
Concentration humaine et biodiversité18
Concentration humaine et risques naturels19
Concentration humaine, insularité, gestion des déchets et de l'eau20
Caractérisation de la population ultramarine21
La population littorale ultramarine est plus jeune qu'en France métropolitaine2
Fiscalité des ménages : des disparités de revenu sur les littoraux domiens2
Le poids du chômage24
L'emploi dans les DOM27
L'emploi par sphère : dans les DOM, une place prépondérante des activités est liée aux besoins de la population2
L'emploi salarié lié à l'économie maritime des communes littorales ultramarines, hors tourisme28
Les emplois salariés touristiques30
La dépendance aux importations32
Bibliographie35
Conclusion

Figure 1 : Localisation des eaux sous juridiction et des territoires français	5
Figure 2 : Les communes littorales des DOM et les sous-régions étudiées	6
Figure 3 : Données démographiques de cadrage sur les communes littorales	9
Figure 4 : Part des soldes naturels et migratoires dans l'évolution de la population ultramarine entre 1999 et 2008	9
Figure 5 : Évolution de la population littorale des quatre DOM de 1961 à 2008	10
Figure 6 : Densité de population des communes des DOM en 2009	10
Figure 7 : Évolution de la population littorale de la Guadeloupe de 1961 à 2008	10
igure 8 : Évolution de la population littorale de la Martinique de 1961 à 2008	11
Figure 9 : Évolution de la population littorale de la Guyane de 1961 à 2008	11
Figure 10 : Évolution de la population littorale de la Réunion de 1961 à 2008	12
Figure 11 : Évolution de la population des COM depuis les années 60	13
Figure 12 : Cadrage démographique	13
Figure 13 : Pyramide des âges de Mayotte et de Polynésie française en 2007	13
Figure 14 : Projections de population 2030 des façades littorales ultramarines	14
Figure 15 : Occupation du sol des communes littorales ultramarines	15
Figure 16 : Occupation du sol sur deux transects sud-nord sur l'île de la Réunion	
Figure 17 : Occupation du sol des DOM suivant la distance à la mer	16
igure 18 : Évolution de l'occupation du sol suivant la distance à la mer entre 2000 et 2006	17
Figure 19 : Diversité spécifique et endémisme dans les différents territoires français	18
Figure 20 : Imbrication des territoires artificialisés et des espaces naturels au cœur de la Guadeloupe	18
igure 21 : Estimation de la densité de population suivant la distance à la mer dans les DOM	19
igure 22 : Traitements des déchets ménagers et assimilés	20
igure 23 : Structuration de la population française par âge	21
igure 24 : Données de cadrage	21
Figure 25 : Revenu des foyers fiscaux par commune dans les DOM en 2008	23
Figure 26 : Nombre de logements hors construction en dur dans les DOM	23
Figure 27 : Les Catnat par type sur l'ensemble du territoire français de 1982 à 2009	
Figure 28 : Évolution du taux de chômage dans les DOM	
Figure 29 : Taux de chômage en outre-mer suivant différents critères	25
Figure 30 : Niveau d'activité des actifs dans les quatre DOM sur le littoral et dans l'arrière-pays	
igure 31 : Répartition des effectifs salariés par sphères et territoires	27
Figure 32 : Répartition des effectifs salariés dans les communes du littoral ultramarin par sphères et par façades	28
Figure 33 : Répartition des effectifs salariés et des établissements dans les activités maritimes des communes littorales ultramarines	
Figure 34 : Répartition des effectifs salariés par activité économique maritime et par DOM	
Figure 35 : Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié en 2007 par zone d'emploi aux Antilles-Guyane	30
Figure 36 : Part des emplois salariés dans les principales activités liées au tourisme, par zone d'emploi, à laRéunion	31
Figure 37 : Part des emplois salariés dans les principales activités liées au tourisme, par zone d'emploi, aux Antilles-Guyane	
Figure 38 : Comparaison des taux d'importation dans le Produit intérieur brut (PIB)	
Figure 39 : Évolution du taux de dépendance (hors service) aux importations de 1993 à 2007	
Figure 40 : Évolution du taux de dépendance du secteur primaire de 1993 à 2007	
igure 41 : Évolution du taux de dépendance des IAA de 1993 à 2007	
Figure 42 : Évolution du taux de dépendance des industries hors IAA de 1993 à 2007	
igure 43 : Consommation électrique dans les quatre DOM par source en 2006	
Figure 44 : Descripteurs démographiques et sociaux	
Figure 45 : Typologie sociaux-économique des DOM	38

# Avant-propos: la France, 2e pays maritime au monde

a France est l'un des seuls États présents dans les quatre grands océans : océan Atlantique, océan Indien, océan Pacifique et océan Austral. Avec des eaux sous juridiction couvrant plus de 10 millions de kilomètres carrés, c'est le deuxième État maritime derrière les États-Unis. À elles seules, les eaux polynésiennes représentent 4,8 millions de km², soit un ensemble plus vaste que le territoire de l'Europe à 27. L'ensemble recouvre environ 3 % des océans, les eaux sous juridiction de métropole ne représentant que 3,4 % du total des eaux sous juridiction. À l'exception de la Guyane et la terre Adélie, tous les territoires d'outre-mer sont des îles et des archipels, certains très éloignés des autres terres émergées.

Figure 1 : Localisation des eaux sous juridiction et des territoires français

	Superficie (en km²)				
	Terrestre	Maritime			
Métropole	549 430	349 000			
Saint-Pierre-et-Miquelon	242	10 000			
Antilles	2 833	138 000			
Guyane	91 000	126 000			
Océan Atlantique	643 505	623 000			
Réunion	2 512	304 000			
Îles Éparses et Tromelin	39	692 000			
Mayotte	274	62 000			
Océan Indien	2 825	1 058 000			
Nouvelle-Calédonie	18 575	1 364 000			
Polynésie française	4 167	4 804 000			
Wallis-et-Futuna	274	266 000			
Clipperton	7	434 000			
Océan Pacifique	23 023	6 868 000			
Taaf, hors îles Éparses et Tromelin	439 190	1 727 000			
Océan Austral	439 190	1 727 000			
Ensemble des territoires	1 108 543	10 276 000			

Note : Les surfaces des différentes eaux sous juridiction sont des estimations fournies à titre indicatif par le Shom.

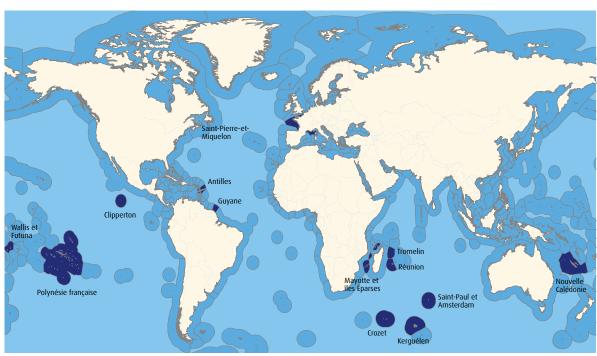
Source : Shom.

Ces territoires sont présents sous les climats, l'essentiel se trouvant en zone tropicale ou équatoriale, entre le 23° parallèle nord et le 26° parallèle sud. Leurs écosystèmes, marins ou terrestres, recèlent une grande richesse écologique. Un dixième des récifs coralliens et des lagons, soit 55 000 km², y sont recensés et la Polynésie française réunit 20 % des atolls coralliens.

Leurs statuts juridiques sont variés. Les archipels de Guadeloupe et de Mayotte, la Martinique, la Réunion et la Guyane sont des départements et des régions d'outre-mer (Drom). À ce titre, ils font partie de l'Union européenne en tant que régions ultrapériphériques. Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna sont des collectivités d'outre-mer (COM). La Nouvelle-Calédonie est régie de manière spécifique et constitue une collectivité *sui generis*. Les terres australes et antarctiques françaises (Taaf) disposent d'une administration propre. Elles forment un territoire à statut particulier et comprennent administrativement les îles Éparses depuis 2007, ces territoires étant uniquement habités par des scientifiques ou/et des militaires. Enfin, l'atoll inhabité de Clipperton, au large du Mexique, est une propriété domaniale de l'État dont la gestion est rattachée à Tahiti.

L'archipel de Mayotte est devenu, fin mars 2011, le cinquième département d'outre-mer (DOM), suite au référendum de 2009. L'information statistique et géographique disponible n'y est encore pas au niveau de celle accessible pour les quatre autres départements ultramarins, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion, sur lesquels porte ce document.

Ce document traite des aspects démographiques, sociaux et économiques des communes littorales des quatre départements ultramarins étudiés en abordant les spécificités de ces territoires. Il fait suite à un premier document corédigé par l'Insee Aquitaine et le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) concernant les communes littorales de métropole.



Source: Flanders Marine Institute, version 4, août 2009

# Présentation des quatre départements et des communes littorales étudiés

Les quatre DOM étudiés, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion, comptent 89 communes littorales au sens de la loi « Littoral » du 3 janvier 1986. Elles s'étendent sur une superficie de 35 257 km² dont 30 479 km² en Guyane.

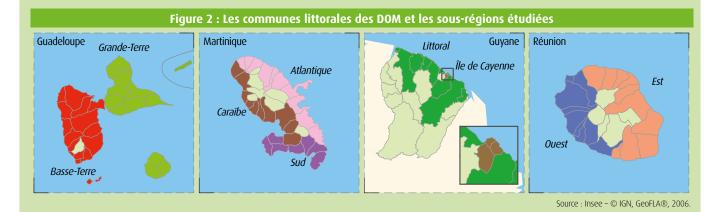
La Guadeloupe comprend 32 communes ayant une surface totale de 1 628 km<sup>2</sup> et une côte de 537 km de long. Les 31 communes littorales représentent 98 % de la surface de l'archipel. On distingue deux grandes façades littorales, la Basse-Terre (17 communes) et la Grande-Terre (14 communes), regroupant 97 % de la population totale.

La Martinique se compose de 34 communes et couvre 1 128 km², 27 communes sont littorales. Elles sont situées le long des 350 km

de côtes maritimes et occupent 79 % des terres. L'île est découpée en trois façades : atlantique, caraïbe (chacune 10 communes) et sud (7 communes).

La Guyane comprend 22 communes réparties sur 83 534 km². Douze constituent l'unique façade littorale réparties sur 39 % des terres et situées le long des 350 km de côtes du département.

La Réunion dispose de 207 km de côtes et d'une superficie de 2 504 km². Dix-neuf des vingt-quatre communes de l'île sont situées sur le littoral et couvrent 80 % de sa surface. Elles sont découpées en deux façades littorales : l'est (10 communes) et l'ouest (9 communes).



# **Synthèse**

es communes littorales ultramarines des quatre départements d'outre-mer étudiés (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) montrent d'importantes spécificités socio-économiques. Elles se distinguent aussi bien de l'ensemble du territoire national que du littoral métropolitain.

Les densités de population sont très élevées dans les départements insulaires, notamment en Martinique et à la Réunion, et extrêmement faibles sur le littoral guyanais sauf sur l'île de Cayenne. Les populations sont concentrées en bord de mer du fait du relief des îles et de la présence de la forêt primaire en Guyane. Cela se traduit par une artificialisation des rivages au détriment des milieux naturels mais aussi par une exposition élevée aux risques naturels tels que les tsunamis ou les crues soudaines.

Les populations sont plus jeunes que la moyenne nationale, notamment en Guyane, et les soldes naturels sont très forts. Leurs revenus sont faibles et les taux de chômage atteignent des records nationaux.

En dehors du tourisme, l'économie maritime est assez peu présente alors que la sphère présentielle, emplois tournés vers la consommation locale, est importante. Elle regroupe 8 emplois salariés sur 10. En contrepartie, la sphère non présentielle (production de biens consommés en dehors de la zone étudiée) est faible. La part de l'emploi touristique est assez importante tout en étant inférieure à celle du littoral métropolitain. Du fait de la distance de ces départements au territoire métropolitain et de l'insularité de trois d'entre eux, leur dépendance aux importations est assez forte.

# **Summary**

he coastal municipalities of four overseas departments studied (Guadeloupe, Martinique, Guyana and Reunion) have some highly specific socio-economic characteristics. They differ both from national territory as a whole and from metropolitan coastal areas.

Population densities are very high for the insular departments, notably Martinique and Reunion, and are very low on the Guyanese coast. The populations are concentrated on the shoreline as a result of the islands' terrain and of the presence of primary forest. This results in more artificial surfaces along the coasts, to the detriment of natural areas, as well as in greater exposure to natural hazards such as tsunamis or surge flooding.

The populations are younger than the national average, especially in Guyana, and the natural population surpluses are greater. Incomes are low and unemployment rates reach national record levels.

There is relatively little activity in the maritime economy except where tourism is concerned, whereas activity for local production/ consumption is an important sphere, accounting for 8 jobs in 10. Conversely, production of goods for consumption outside of the study area is low. Tourism accounts for a fairly high proportion of jobs, but less than in metropolitan coastal areas. The distance of these overseas departments from the metropolitan area and the insular nature of three of them makes them relatively dependent on imports.

# Évolution de la population littorale ultramarine

En 2008, la population des DOM, Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion est de 1 826 993 habitants. La majorité vit dans les communes situées sur le littoral. La densité est élevée en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion. À l'inverse, elle est très faible en Guyane, plus vaste territoire.

# La situation démographique actuelle

#### Des populations concentrées sur le littoral ultramarin

Dans les quatre départements étudiés, 88 % de la population se concentre dans les communes littorales. Ce pourcentage est très haut dans les départements insulaires, l'arrière-pays y étant très réduit. En Guyane, 71 % de la population est concernée, les communes littorales représentant 36 % de la surface totale.

En France métropolitaine, 12 % de la population vit sur le littoral qui regroupe 5 % des communes sur un peu plus de 4 % du territoire.

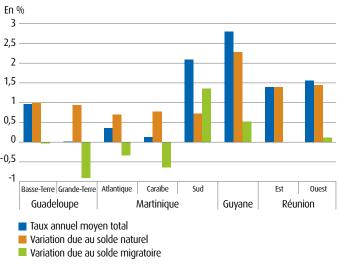
# La population augmente plus vite sur le littoral, sauf en Guyane

Entre 1961 et 2008, la population croît assez rapidement sur les littoraux de Guadeloupe (+ 46 %) et de Martinique (+ 36 %). La croissance démographique des sept communes de l'arrière-pays de la Martinique est inférieure à celle de la population littorale de 13 points. À la Réunion, sur la même période, la population a plus que doublé tant sur le littoral que dans les communes intérieures. Pour ces trois départements, l'accroissement de population s'explique principalement par un solde naturel largement excédentaire compensant un solde migratoire parfois déficitaire.

La situation est inverse en Guyane où la population de l'arrière-pays a davantage évolué. Il y a presque neuf fois plus d'habitants alors qu'ils sont « seulement » cinq fois plus importants sur le littoral sur la période étudiée. Le solde migratoire est positif et contribue à 37 % à l'augmentation de la population littorale.

En France métropolitaine, la population littorale a augmenté de 44 %, en moyenne, entre 1962 et 2008. La population de la façade méditerranéenne a augmenté de 59 %, celle de la façade atlantique de 42 % et celle de la façade Manche - mer du Nord de 20 %. Le taux d'évolution de cette dernière est en dessous de la moyenne française estimée à 34 %.

Figure 4 : Part des soldes naturels et migratoires dans l'évolution de la population ultramarine entre 1999 et 2008



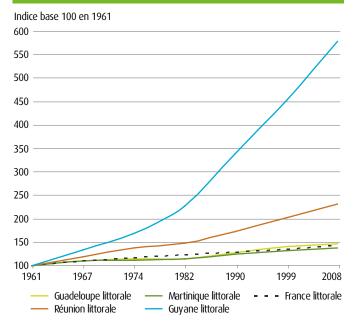
Source : Insee, RP.

Communes littorales	Nombre de communes	Superficie (en km²)	Population au 01/01/2008 (habitants)	Population moyenne par commune en 2008	Évolution de la population 1999-2008 (en %)	Densité population en 2008 (hab./km²)
Guadeloupe	31	1 596	391 400	12 626	4	245
Basse-Terre	19	821	180 300	9 489	9	220
Grande-Terre	12	775	211 100	17 592	0	272
Martinique	27	888	351 400	13 015	4	396
Atlantique	10	364	102 100	10 210	3	280
Caraïbe	10	309	195 500	19 550	1	633
Sud	7	216	53 900	7 700	20	250
Guyane	12	30 479	155 400	12 950	28	5
Réunion	19	2 000	711 974	37 472	14	356
Est	10	1 203	354 303	35 430	13	295
Ouest	9	797	357 671	39 471	15	449
Métropole, hors Corse	788	17 965	5 901 200	7 489	6	226

Note : Les îles du Nord de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ne sont pas prises en compte dans ce document. Elles sont devenues des collectivités à part entière depuis 2007.

Source : Insee, RP.

Figure 5 : Évolution de la population littorale des quatre DOM de 1961 à 2008



Source : Insee, RP.

# En Guadeloupe, Grande-Terre est plus peuplée et plus dense

En 2008, plus de la moitié de la population guadeloupéenne (53 %) vit sur la façade Grande-Terre, soit 211 140 habitants et 45 % sur la façade Basse-Terre, soit 180 264 habitants. Le peuplement de la Grande-Terre se fait plus lentement que celui de la Basse-Terre qui a augmenté de 55 % entre 1961 et 2008, soit 15 points de plus. La nature de ces progressions est aussi différente d'une façade à l'autre. La Grande-Terre a bénéficié d'un solde naturel soutenu mais d'un solde migratoire très déficitaire. En Basse-Terre, le solde naturel n'a représenté que les deux tiers de celui de la Grande-Terre alors que le solde migratoire ne s'élève qu'au tiers de la Grande-Terre. Ce sont surtout les communes situées dans la partie est de la Basse-Terre¹ qui expliquent cette situation. La population y a plus que doublé entre 1961 et 2008, la population de la Côte sous le vent² n'ayant progressé que de 11 %.

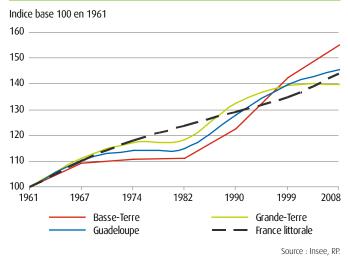
La croissance démographique du littoral de Basse-Terre est due en grande partie à l'attractivité qu'exercent les communes de Baie-Mahault, Goyave, Le Lamentin, Petit-Bourg et Sainte-Rose, proches de la zone industrielle de Jarry, poumon économique de la Guadeloupe.

Entre 1999 et 2008, la densité est stable sur Grande-Terre. Elle reste plus élevée (272 hab./km²) que sur Basse-Terre. Quatre communes ont toujours une densité inférieure à 100 hab./km². Il s'agit d'Anse-Bertrand, de Saint-Louis, de Capesterre de Marie-Galante et de La Désirade.

À l'inverse, les communes de Saint-François (+ 33 %) et Sainte-Anne (+ 15 %) connaissent une nette augmentation de leur densité. La commune de Pointe-à-Pitre perd 18 % d'habitants par km² mais reste toujours la commune la plus dense de tout le littoral ultramarin avec 5 739 hab./km². Elle est suivie de Cayenne en Guyane (2 443 hab./km²), Le Port à la Réunion (2 303 hab./km²), Basse-Terre en Guadeloupe (2 029 hab./km²) et Fort-de-France (2 014 hab./km²).

La densité de population du littoral de la Basse-Terre, 220 hab./km², a augmenté de 8 % entre 1999 et 2008. Trois communes confortent cette évolution: Goyave (+ 53 %), Baie-Mahault (+ 26 %) et Le Lamentin (+ 18 %). Elle reste toutefois en deçà de la moyenne du littoral métropolitain, 226 hab./km².

Figure 7 : Évolution de la population littorale des communes de la Guadeloupe de 1961 à 2008



La moitié de la population martiniquaise vit sur

# la façade caraïbe

En 2008, la moitié de la population martiniquaise (49 %) est installée sur la façade caraïbe, soit 195 455 habitants, un quart (26 %) vit sur la façade atlantique et 14 % sur la façade sud.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La partie est de la Basse-Terre regroupe les communes de Baie-Mahault, Goyave, Le Lamentin, Petit-Bourg et Sainte-Rose.

Source : Insee, RP 2009 - © IGN, Geofla®, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La côte sous le vent est une région géographique de la Guadeloupe qui correspond à la côte ouest de l'île de la Basse-Terre et s'étend du nord au sud sur les communes de Deshaies, Pointe-Noire, Bouillante, Vieux-Habitants, Baillif, Basse-Terre.

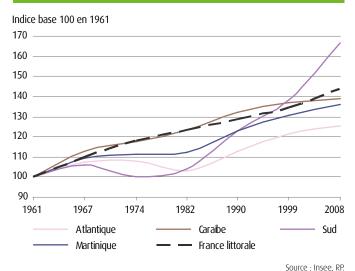
De 1961 à 1990, la façade caraïbe se distingue du reste du littoral martiniquais par son taux de croissance démographique très élevé (+ 32 %), proche de celui observé au niveau national. Ce dynamisme s'explique par la concentration des emplois sur la zone d'emploi du Centre-Agglomération (Fort-de-France, Le Lamentin, Schœlcher et Saint-Joseph dans l'arrière-pays). Après 1990, la croissance ralentit et n'évoluera que de 9 points jusqu'en 2008. Cette croissance est portée par un solde naturel largement positif atténué par un solde migratoire négatif représentant la moitié de la croissance du solde naturel.

Entre 1961 et 2008, le peuplement du littoral martiniquais se développe davantage sur la façade sud caractérisée par le plus fort taux de croissance, 28 points de plus que la caraïbe et 42 de plus que l'atlantique. Ce phénomène est plus visible depuis 1990 et un habitant sur cinq s'y installe entre 1999 et 2008. Cette croissance démographique est portée particulièrement par Le Diamant, Les Trois-Îlets et Sainte-Anne, où la population a augmenté de 60 à 75 %.

La densité de population de la Martinique est passée de 338 à 351 hab./km², entre 1999 et 2008. Sur le littoral, elle est de 396 hab./km² en 2008. La façade caraïbe a une densité bien au-dessus de la moyenne avec 633 hab./km², portée par la commune de Fort-de-France où la densité de population est très forte avec 2 014 hab./km², ceci malgré une baisse de 5 %, entre 1999 et 2008. Les communes de Schœlcher et du Lamentin y contribuent également avec des densités respectives de 1 025 hab./km² et 633 hab./km².

Les communes intérieures de Martinique ont une densité deux fois moindre que celles du littoral.

Figure 8 : Évolution de la population littorale de la Martinique de 1961 à 2008



# En Guyane, deux-tiers de la population littorale vit dans l'Île de Cayenne

En 2008, sept habitants sur dix vivent sur la façade littorale de la Guyane, dont près de cinq dans l'Île de Cayenne<sup>3</sup> qui s'étend sur seulement 207 km<sup>2</sup>.

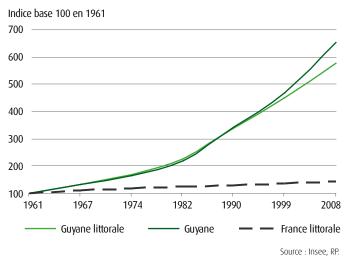
La Guyane est la région ultramarine qui a le plus fort rythme de croissance démographique, sur la façade littorale et davantage dans l'arrière-pays. Entre 1961 et 1982, le peuplement du littoral est plus soutenu que celui des communes intérieures avec des écarts allant jusqu'à 15 points. La situation s'inverse à partir de 1990.

Entre 1982 et 1990, le peuplement du département est plus important que durant toutes les autres périodes. Il y est deux fois plus important dans l'arrière-pays que sur la façade littorale. Cette augmentation s'explique particulièrement par les migrations issues de l'insurrection au Suriname en 1985.

En 2008, la population littorale est plus de cinq fois plus importante qu'en 1961. L'île de Cayenne, qui accueille à elle seule 66 % de cette progression, est le moteur de cette évolution. La ville de Cayenne passe de 19 000 à 58 000 habitants alors que les petites communes de Matoury et de Rémire-Montjoly deviennent des villes de 26 000 et 19 000 habitants. Kourou, bourg de moins de 700 habitants en 1961, devient, en atteignant 26 000 habitants, la troisième plus grande commune de Guyane, suite à la construction de la base spatiale en 1965.

Compte tenu de la grande étendue du territoire guyanais et de sa forêt, les disparités de densité entre les communes sont très fortes. La densité de population de la Guyane est de seulement 3 habitants/km² et celle du littoral de 5 hab./km². Il existe une différence très importante entre la densité de l'Île de Cayenne qui est de 493 hab./km² et plus particulièrement de la commune même de Cayenne, 2 443 hab./km², et celle des autres communes, comprise entre 0,1 et 26,5 hab./km².

Figure 9 : Évolution de la population littorale de la Guyane de 1961 à 2008



# Un solde naturel réunionnais très élevé et équilibré sur les deux façades

La population réunionnaise est répartie de manière homogène sur les deux façades littorales où vivent les trois quarts des habitants. Avec 354 300 habitants, la façade est est légèrement moins peuplée que la façade ouest malgré la présence de la ville de Saint-Denis, capitale régionale.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'Île de Cayenne regroupe les communes de Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury.

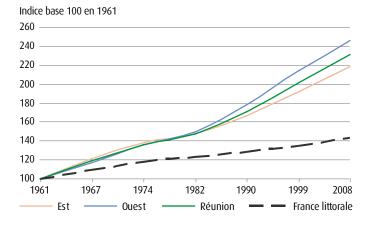
Entre 1961 et 1982, la population augmente de manière égale sur les deux façades. À partir de 1982, la façade ouest se détache. Son rythme de croissance devient plus dynamique que celui de la façade est et sa population la dépasse.

L'accroissement de population des deux façades a été porté par des soldes naturels largement positifs. Les soldes migratoires sont plus déficitaires à l'est qu'à l'ouest. Les atouts des deux façades sont partagés. La zone ouest est, de par sa position géographique, moins soumise aux intempéries et aux pluies et possède un plateau volcanique (planèze) moins abrupt que sur la façade est, ce qui a facilité l'aménagement du territoire et la construction de logements. Elle contient également les principales zones balnéaires de l'île. De son côté, la façade est peut compter sur la présence de Saint-Denis où se concentre l'emploi.

La densité de la façade ouest, dont la superficie représente les deux tiers de celle de la façade est, est de 449 hab./km<sup>2</sup>; celle de la façade est n'est que de 295 hab./km2.

L'arrière-pays, nettement moins peuplé jusqu'en 1990, prend son essor et croît dès lors mieux que les deux façades. Entre 1990 et 2008, son taux de croissance est nettement supérieur : douze points de mieux que la façade est et cinq de plus que la façade ouest. Son taux d'évolution entre 1961 et 2008 est identique à la moyenne du littoral. La densité y est de 187 hab./km² pour 503 km² en 2008.

Figure 10 : Évolution de la population littorale de la Réunion de 1961 à 2008



Source : Insee, RP.

## Définition des soldes naturel et migratoire

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait, qu'en général, le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire. Le solde naturel est alors négatif.

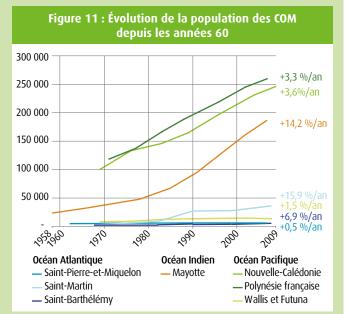
Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

## Démographie des collectivités d'outre-mer (COM)

Un peu plus de 757 000 personnes, soit 1,2 % de la population française, résident dans les différentes COM. La Polynésie française (260 000 hab.), la Nouvelle-Calédonie (246 000) et Mayotte\* (186 000) regroupent 97 % de cette population.

Depuis une cinquantaine d'années, excepté pour Saint-Pierre-et-Miquelon, toutes les COM ont un taux de croissance démographique annuel moyen supérieur à la moyenne métropolitaine. Cette progression est très forte à Mayotte ou Saint-Martin et forte en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Saint-Barthélemy.

Cette croissance démographique est surtout due à des soldes naturels élevés. Les populations sont plus jeunes qu'en métropole et les taux de fécondité plus importants. Les soldes migratoires sont souvent négatifs du fait du départ des jeunes pour poursuivre leurs études supérieures ou trouver un emploi. Ils sont légèrement positifs en Nouvelle-Calédonie, alimentés par l'essor de l'industrie minière, et à Saint-Barthélemy.



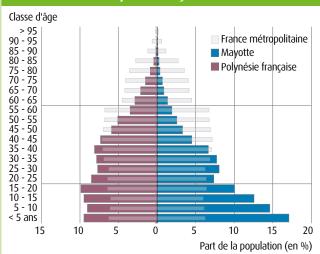
Source : Insee.

Figure 12 : Cadrage démographique

	Population	Densité de population (en hab./km²)	Solde naturel annuel (en %)	Solde migratoire annuel (en %)
Saint-Pierre-et-Miquelon	6 314 (2012)	25	Positif sur 2007-2009	Négatif sur 2007-2009
Saint-Martin	37 461 (2012)	586	2,2 (1990 - 1999)	-2,0 (1990 - 1999)
Saint-Barthélemy	9 057 (2012)	420	0,8 (1990 - 1999)	3,2 (1990 - 1999)
Mayotte	186 452 (2007)	511	4,2 (2002 - 2007)	-1,0 (2002 – 2007)
Nouvelle-Calédonie	245 580 (2009)	13	1,5 (1996 - 2009)	0,2 (1996 - 2009)
Polynésie française	259 596 (2007)	74	1,3 (2002 - 2007)	-0,1 (2002 - 2007)
Wallis et Futuna	13 484 (2008)	95	1,1 (2003 - 2008)	-3,2 (2003 - 2008)

Source : Insee.

Figure 13 : Pyramide des âges de Mayotte et de Polynésie française en 2007



Source : Insee.

Wallis-et-Futuna et la Polynésie française ont effectué leur transition démographique\*\*, la Nouvelle-Calédonie est en cours et Mayotte l'a récemment débutée. Ainsi, l'indice de vieillissement\*\*\* de Mayotte est très faible avec 6,8, celui de Polynésie française est de 21,3 contre une moyenne métropolitaine évaluée à 84,4.

Une part importante de la population des COM vit dans la capitale territoriale. D'après le Conseil économique, social et environnemental (Cese), le grand Nouméa réunit les deux tiers de la population néocalédonienne (2004), le grand Papeete près de 60 % et Mamoudzou près du tiers de la population mahoraise (2007).

<sup>\*</sup> Mayotte est traité comme les autres COM, car sur la période étudiée ce territoire n'était pas encore un département français.

<sup>\*\*</sup> La transition démographique traduit l'évolution d'une population passant d'un régime démographique ancien, marqué par une natalité et une mortalité élevées (pyramide des âges triangulaire), à un régime démographique moderne avec une natalité et une mortalité faibles (pyramide des âges renflée).

<sup>\*\*\*\*</sup> L'indice de vieillissement est le rapport entre la population âgée de plus de 60 ans et celle de moins de 20 ans.

# À l'horizon 2030 : les Guyanais toujours plus nombreux

Selon un scénario central qui prolonge les tendances récentes en matière de fécondité, mortalité et migrations externes (voir encadré), la population du littoral ultramarin devrait passer de 1 610 000 habitants en 2008 à 1 944 000 en 2030, soit une progression de 21 %.

Les situations sont contrastées entre les différents départements insulaires.

Entre 2008 et 2030, la population littorale de Guadeloupe augmenterait de 4 %, 7 % sur la façade Basse-Terre. La population littorale de Martinique devrait croître de 7 %, portée par la croissance régulière de la façade sud (+ 23 %). La population réunionnaise, quant à elle, devrait augmenter d'environ 22 % sur les deux façades. Durant la même période, la population du littoral guyanais devrait presque doubler.

La structure des populations antillaises évoluerait de façon analogue, leur vieillissement se confirmant. Les personnes âgées de 60 ans ou plus seraient deux fois plus nombreuses qu'en 2008 et représenteraient alors plus du tiers de la population. À l'inverse, les personnes âgées de moins de 30 ans seraient un peu moins nombreuses et les classes d'âge intermédiaires, 30 à 59 ans, diminueraient de 10 %.

La Guyane, quant à elle, maintiendrait sa progression avec une population littorale qui doublerait presque en 2030 par rapport à 2008. Néanmoins, la croissance démographique resterait toujours plus importante dans l'arrière-pays où il y aurait presque deux fois et demie plus d'habitants en 2030. La structure de sa population par âge devrait être modifiée. La part des individus âgés de moins de 15 ans et de 30 à 59 ans baisserait au profit des personnes âgées de plus de 60 ans qui seraient deux fois plus nombreuses, en proportion, qu'en 2008.

À la Réunion, seule la part des personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait. Elle devrait doubler d'ici à 2030 pour atteindre 22 % de la population (voir partie 3 sur la structure par âge des populations ultramarines).

Figure 14: Projections de population 2030 des façades littorales ultramarines

Indice base 100 en 2008

<b>Communes littorales</b>	2008	2015	2020	2025	2030
Basse-Terre	100	104	106	107	107
Grande-Terre	100	102	103	102	102
Guadeloupe	100	103	104	104	104
Atlantique	100	102	102	103	103
Caraibe	100	102	103	104	105
Sud	100	109	114	119	123
Martinique	100	103	105	106	107
Guyane	100	126	145	165	187
Est	100	106	112	117	121
Ouest	100	109	114	119	123
Réunion	100	108	113	118	122

# Méthode d'estimation de la population en 2030

Le scénario, dit « central » et utilisé ici, est basé sur les hypothèses suivantes :

- la fécondité de chaque département est maintenue à son niveau
- la mortalité de chaque département baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en
- les quotients migratoires entre départements métropolitains, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre un département et chacun des autres, y compris ceux d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de + 100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département.

Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010. Hormis ce calage, un dispositif similaire a été adopté pour les DOM, pour lesquels la prise en compte des échanges avec l'étranger s'appuie sur la reconduction des tendances récentes.

# Les conséquences environnementales de la forte concentration humaine

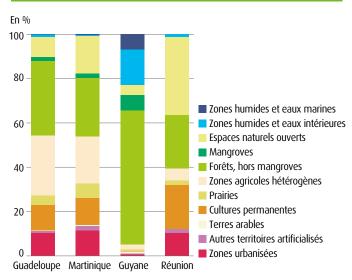
Les fortes densités humaines dans les départements ultramarins insulaires ont des conséquences environnementales. Concentrées en bord de mer, elles provoquent le morcellement et la disparition des milieux naturels et des terres agricoles. Elles amplifient par ailleurs l'impact des aléas naturels, nombreux en outre-mer.

# Forte concentration humaine et fort degré d'artificialisation et de construction

L'occupation du sol des communes littorales ultramarines reflète les densités de population décrites précédemment. Les territoires artificialisés<sup>4</sup> occupent plus de 10 % de la surface des communes îliennes d'outre-mer pour seulement 1,2 % en Guyane, la moyenne des communes littorales métropolitaines étant de 13,8 % et celle de l'Hexagone de 5,1 %<sup>5</sup>.

Les terres agricoles occupent un espace important dans les Antilles. Elles y totalisent un peu plus de 40 % de l'occupation du sol des communes littorales. Elles sont moins nombreuses à la Réunion avec 27,5 % de l'occupation du sol dont surtout des cultures de canne à sucre, et sont presque anecdotiques, en pourcentage, en Guyane. Les forêts, les espaces ouverts, les zones humides et les surfaces en eau représentent l'essentiel de l'occupation du sol des communes littorales des quatre départements étudiés, environ 45 % dans les Antilles, plus de 60 % à la Réunion et 95 % en Guyane.

Figure 15 : Occupation du sol des communes littorales ultramarines



Note : Pour la Guyane, seuls les 20 km de rivages sont cartographiés et pris en compte et non l'ensemble du territoire des communes littorales aui peuvent être très vastes.

Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006.



L'omniprésence des milieux naturels sur les côtes guyanaises.

Les territoires artificialisés se concentrent à proximité des rivages.

Cela s'explique par l'attrait pour la mer pour la construction de logements et de locaux à vocation touristique ou la nécessité de sa proximité pour les zones industrialo-portuaires. Cela s'explique aussi et surtout par :

— la configuration topographique et le relief accidenté des îles volca-

la configuration topographique et le relief accidenté des îles volcaniques des Antilles et surtout de la Réunion, plus récente, trois millions d'années contre une vingtaine pour les îles caribéennes;

 <sup>-</sup> l'omniprésence de la forêt primaire en Guyane et la quasi-absence d'axes routiers la pénétrant.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cela comprend les zones urbaines, les zones industrielles et commerciales, les réseaux de communication, les chantiers, les mines, les décharges et les espaces verts urbains, sportifs ou de loisirs (source : inventaire CORINE Land Cover).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les polygones d'occupation du sol sont délimités à partir d'un seuil de 10 ha dans les DOM et de 25 ha en métropole. Les comparaisons entre outre-mer et métropole doivent donc être prises comme ordre de grandeur.

## Exemple de profil d'occupation du sol à la Réunion

Ces deux transects montrent clairement l'implantation des territoires artificialisés à proximité des côtes, dans les secteurs les moins pentus, et ponctuellement dans les cirques. À basse altitude, ils sont en mosaïque avec les terres agricoles que l'on retrouve jusqu'à plus de 1 000 m d'altitude. Les secteurs les plus accidentés et/ou les plus hauts sont couverts d'espaces naturels, forêts ou espaces ouverts suivant les cas et l'exposition des versants. Le plateau volcanique moins abrupt à l'Ouest de l'île accueille plus de territoires artificialisés.



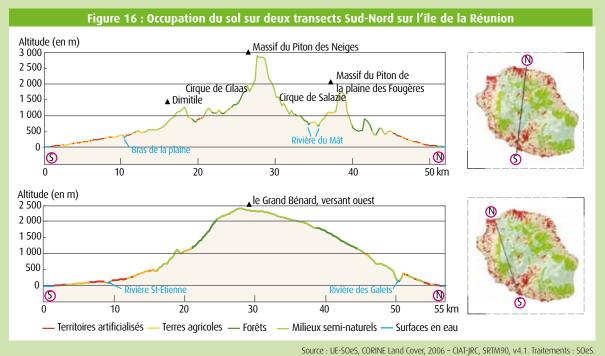


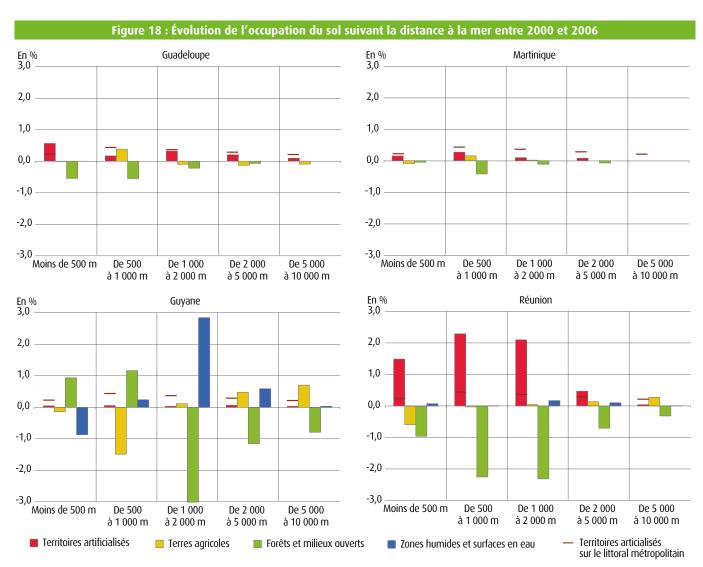
Figure 17 : Occupation du sol des DOM suivant la distance à la mer Territoires artificialisés Milieux naturels, zones humides et surfaces en eau Distance au rivage Distance au rivage Fn % En % 100 40 90 Guadeloupe 35 Martinique . 80 30 Guyane 70 Réunion 25 60 20 50 40 15 30 Guadeloupe 10 Martinique 20 Guyane 5 Réunion 10 gesquo do que n

Source: UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. Traitements: SOeS (ONML).

Près de 40 % des territoires réunionnais situés à moins de 500 m des rivages sont artificialisés et environ 25 % des côtes antillaises contre seulement 3,6 % en Guyane. Composés surtout de zones urbaines, ils cohabitent avec des milieux naturels, des mangroves et des surfaces en eau nombreux sur les côtes.

Les territoires artificialisés sont de plus en plus nombreux en bord de mer. Entre 2000 et 2006, un peu plus de 1 700 ha de terres agricoles et de milieux naturels ont été artificialisés à moins de 10 km des côtes, surtout à la Réunion (construction de la route des tamarins) et, dans une moindre mesure, en Guadeloupe. La pression de l'artificialisation a été très forte à la Réunion à moins de 2 000 m de la mer et forte à proximité immédiate du rivage en Guadeloupe.Cette poussée se fait au détriment des forêts et surtout des milieux ouverts.

Certains territoires agricoles ont été artificialisés alors que des espaces naturels ont été mis en culture. En tenant compte de ces deux évolutions opposées, les surfaces agricoles ont progressé dans les territoires situés entre 500 et 1 000 m des rivages antillais et entre 1 000 et 10 000 m des côtes réunionnaises. La situation guyanaise est différente. L'essentiel des évolutions constatées entre 2000 et 2006 est dû à la mobilité naturelle des côtes avec les forts courants marins et les apports conséquents de sédiments par le fleuve Amazone.



Source: UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2000 et 2006. Traitements: SOeS (ONML).

# Concentration humaine et biodiversité

Localisés dans les quatre grands océans, à toutes les latitudes mais surtout en zone intertropicale, les territoires français d'outre-mer recèlent une grande diversité biologique. Exceptées la Guyane et la terre Adélie, ils sont tous insulaires. Plus ou moins éloignés des autres terres émergées, ils recèlent une faune et une flore riches et diversifiées, souvent originales, tant sur terre qu'en mer.

Les niveaux d'endémisme<sup>6</sup> peuvent donc y être élevés. Par exemple, on dénombre 50 fois plus de plantes vasculaires endémiques en outremer (3 356) qu'en métropole (66). Tous les reptiles et les mammifères terrestres endémiques en France ainsi qu'une grande part des oiseaux vivent en outre-mer. En 2003, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estimait que les territoires d'outre-mer Français regroupaient 1,4 % des plantes, 3 % des mollusques et 1 % des vertébrés endémiques recensés dans le monde pour seulement 0,08 % des terres émergées.

Du fait du défrichage et de la mise en culture des espaces naturels et de l'urbanisation, une part importante de la végétation primaire, surtout en bord de mer, a été détruite. On estime cette perte à 70 % à la Réunion, 60 % sur Basse-Terre et à plus de 90 % sur les autres îles de l'archipel guadeloupéen (UICN). Comme cela a été précédemment abordé, cette dynamique perdure sur la période récente et de nombreux espaces, principalement sur les rivages, ont été artificialisés

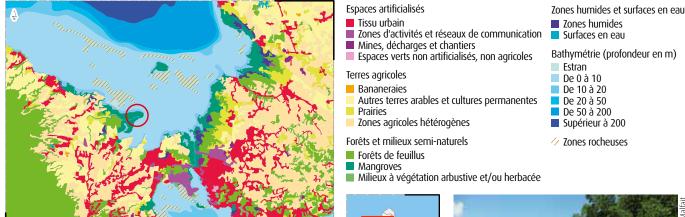
Figure 19 : Diversité spécifique et endémisme dans les différents territoires français

			Départe	ments d'ou	tre-mer		Autres t	erritoires ultr	amarins		
		Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	Nouvelle- Calédonie	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Outre-mer	Métropole
Surface/surfa de la métropo		0,30	0,21	15,93	0,46	0,07	3,51	0,77	0,04	SO	100,00
Plantes	Diversité		1 863	5 350	750	629	3 261	799	350	SO SO	4 900
vasculaires	Endémisme	24	45	151	188	33	2 423	461	7	3 356	66
Poissons	Diversité	16	16	> 400	21	5	58	33	?	SO SO	87
d'eau douce	Endémisme	-	-	?	1	-	21	14	?	36	9
A L:L:	Diversité	3	2	114	-	-	-	-	-	SO	32
Amphibiens	Endémisme	2	1	5	-	-	-	-	-	8	3
Reptiles	Diversité	31	21	196	3	14	105	9	11	SO	40
terrestres	Endémisme	7	6	-	2	9	82	-	-	106	-
0:	Diversité	208	73	721	46	94	173	72	25	SO	526
Oiseaux	Endémisme	5	5	5	8	3	21	28	-	77	1
Mammifères	Diversité	14	11	201	3	4	9	-	1	SO	106
terrestres	Endémisme	1 à 3	-	2	1	-	6	-	-	10 à 12	-

Figure 20 : Imbrication des territoires artificialisés et des espaces naturels au cœur de la Guadeloupe

Note : so = sans objet/non calculé.

Source: UICN, 2003 - MNHN (INPN), janvier 2010. Traitements: SOeS.



Source: UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006 - MEDDE-MNHN, Base espaces protégés - Shom, 2008.





<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Se dit d'une espèce animale ou végétale qui n'existe que dans une zone géographique donnée.

entre 2000 et 2006. Les perspectives d'évolution des populations ultramarines sont telles que ce phénomène devrait continuer dans les décennies à venir, les nouvelles constructions étant souvent contraintes en bord de mer.

# **Concentration humaine et risques naturels**

Les communes exposées aux risques majeurs sont listées par les préfectures de département en fonction du ou des aléas considéré(s). En dehors de la Guyane, le niveau d'exposition aux risques majeurs est particulièrement élevé dans les DOM du fait :

- des inondations intérieures : les pluies intenses en zone intertropicale peuvent générer de fortes et soudaines crues. Par exemple, début mai 2012, les précipitations ont dépassé, par endroits, plus de 300 mm en une journée sur le littoral quadeloupéen;
- des mouvements de terrain dus aux fortes pluies ou aux séismes ;
- des séismes dans les Antilles situées en zone d'aléa fort et des risques de tsunami associés;
- du volcanisme : la Montagne Pelée en Martinique, la Soufrière en Guadeloupe et le Piton de la Fournaise à la Réunion sont des volcans actifs, le Piton des Neiges étant éteint ;
- des phénomènes tropicaux : cyclones et ondes tropicales ;
- des feux de forêt à la Réunion, comme en octobre 2011 avec plusieurs centaines d'hectares de forêts patrimoniales parties en fumée dans le périmètre du parc national.

Lors d'évènements importants, l'état de catastrophe naturelle (Catnat) peut être constaté par un arrêté interministériel. Entre 1982 et 2009, on a enregistré une moyenne de 5,4 Catnat par commune littorale ultramarine (DGPR). C'est plus que la moyenne des communes littorales métropolitaines (4,5) et plus de deux fois plus que la moyenne nationale estimée à 2,5.

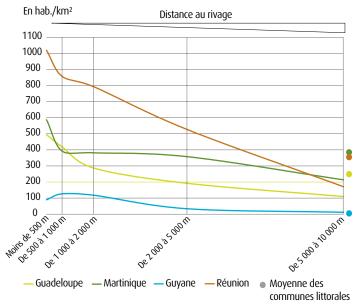
Ces aléas concernent des territoires où les densités de population peuvent être importantes et où le niveau d'artificialisation du sol est élevé. Les îles ultramarines constituent donc d'importantes zones à risques.

# Méthode d'estimation des enjeux humains

Le Service de l'observation et des statistiques a développé un modèle pour estimer la population au sein de territoires infracommunaux. Ce modèle combine des données géographiques et statistiques sur l'occupation du sol (CORINE Land Cover et BD Carto®) et la population (recensements communaux et infra-communaux). Il peut être appliqué à tous types de territoires dès lors qu'ils sont suffisamment vastes. Dans ce document, ce modèle a été utilisé pour estimer les populations et les densités de population suivant la distance à la mer et dans les secteurs côtiers antillais où les risques de tsunami sont importants.

Certains aléas comme les tsunamis, l'érosion côtière, les cyclones et les houles cycloniques concentrent leurs effets sur les rivages. À moins de 500 m des côtes, on estime la densité de population (voir encadré) à plus de 1 000 hab./km² à la Réunion, à près de 600 en Martinique, 500 en Guadeloupe et 100 en Guyane<sup>7</sup>. Pour la Réunion, au relief très accidenté, cette densité décroît fortement en s'éloignant de la mer, elle diminue moins vite dans les Antilles et reste faible en Guyane. Les enjeux sont donc très importants sur la bande côtière des départements insulaires.

Figure 21 : Estimation de la densité de population suivant la distance à la mer dans les DOM



Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006 – © IGN, BD Carto®, occupation des sols, 2000 – Insee, Contours Iris 1999 et 2006. Traitements : SOeS

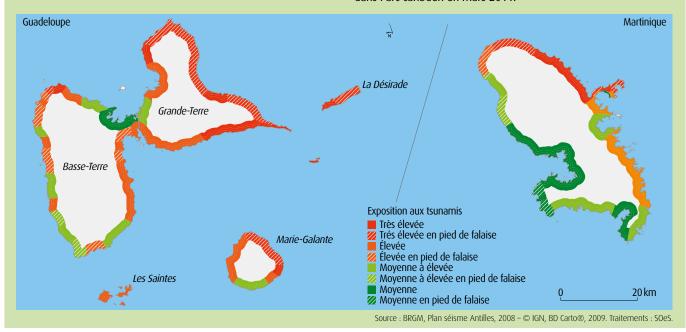
<sup>7</sup> Le même travail a été réalisé en métropole. Il montre une densité de population moyenne estimée à près de 400 hab./km² à moins de 500 m des côtes.

Les tsunamis sont des ondes provoquées par un rapide mouvement d'un grand volume d'eau. Ils ne sont pas provogués par un évènement météorologique mais par des phénomènes géologiques, séisme, glissement de terrain sous-marin ou explosion volcanique.

Les Antilles sont les seuls territoires français situés en zone d'aléa sismique fort. Elles sont situées à la rencontre entre le plancher océanique Atlantique (plaques Nord Amérique et Sud Amérique) et la plaque Caraïbe. La lithosphère atlantique passe sous l'arc des petites Antilles (subduction) avec une vitesse de 2 cm/an. Cela peut engendrer de puissants séismes au niveau de la zone de subduction ou des plus superficiels au sein de la plaque des Caraïbes et être à l'origine de tsunamis plus ou moins importants. Du fait de cette tectonique active, le volcanisme est aussi très présent et peut générer aussi des tsunamis.

Plusieurs scénarii sismigues ou volcaniques ont été modélisés par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour caractériser les littoraux antillais en fonction de leur niveau d'exposition aux tsunamis. Grande-Terre, l'Est de Basse-Terre, La Désirade, les Saintes, Marie-Galante et l'Est de la Martinique sont les secteurs les plus exposés (exposition élevée à très élevée). On estime que près de 100 000 personnes vivent à moins de 500 mètres de la mer dans ces secteurs soit 13 % de la population antillaise. Ils sont 70 000 sur les rivages guadeloupéens et 30 000 en Martinique.

Après le désastreux tsunami dans l'océan Indien, fin 2004, la coopération internationale s'est renforcée. En juin 2005, trois résolutions ont été adoptées par l'Unesco pour mettre en place des systèmes d'alerte dans l'océan Indien, en Atlantique du nord-est/Méditerranée et dans les Caraïbes. Un premier test d'alerte a été mis en place dans l'arc caribéen en mars 2011.



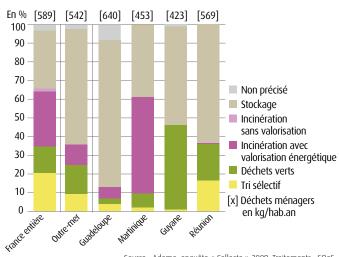
# Concentration humaine, insularité, gestion des déchets et de l'eau

Les DOM ont un certain retard dans la construction d'infrastructures pour l'assainissement de l'eau et la gestion des déchets par rapport à la métropole. Le caractère insulaire de trois des quatre départements réduit les possibilités de mutualisation de ces équipements alors que les concentrations humaines sont fortes. Par ailleurs, la réglementation européenne interdit le transport par mer de déchets et limite les possibilités de coopération régionale dans ce domaine.

La part des logements raccordés à une station d'épuration est deux fois plus faible en outre-mer (42 %) qu'en métropole (82 %). Elle est de 34 % en Guadeloupe, 49 % en Martinique, 45 % en Guyane et 42 % à la Réunion8. Par ailleurs, la part des déchets ménagers et assimilés stockés en décharge est deux fois plus importante dans les départements ultramarins qu'en métropole : 62 % contre 30 %. C'est particulièrement prégnant en Guadeloupe où près de 80 % de ces déchets sont mis en décharge.

Ces sous-équipements peuvent être à l'origine de pollutions ponctuelles importantes du sol, des cours d'eau et des nappes. Ils peuvent aussi provoquer la dégradation des espaces naturels et de leur fonctionnement.

Figure 22 : Traitements des déchets ménagers et assimilés



Source : Ademe, enquête « Collecte » 2009. Traitements : SOeS.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> D'après la dernière enquête « Eau » de 2008, menée par le SOeS et le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture.

# Caractérisation de la population ultramarine

La population littorale des DOM présente de nombreuses spécificités. Outre le fait qu'elle augmente beaucoup plus que la moyenne nationale, elle est aussi sensiblement plus jeune, notamment en Guyane et à la Réunion. Les revenus y sont plus faibles alors que les taux de chômage y battent des records nationaux.

# La population littorale ultramarine est plus jeune qu'en France métropolitaine

La structure de la population littorale ultramarine est différente de celle des façades littorales de l'Hexagone ou même de la moyenne nationale. Les jeunes de moins de quinze ans sont proportionnellement plus nombreux dans ces quatre départements. Inversement, les personnes âgées de 60 ans et plus sont plus nombreuses en métropole.

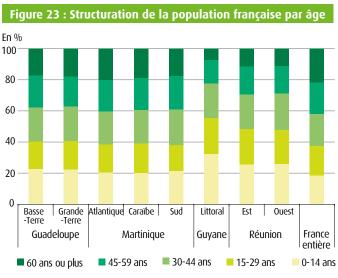
Le littoral de la Guyane se distingue nettement des autres départements ultramarins par la plus forte proportion de jeunes. Un habitant sur trois a moins de 15 ans sur le littoral et plus de la moitié (56 %) a moins de 30 ans. Les jeunes sont encore plus nombreux dans l'arrière-pays. Quatre habitants sur dix ont moins de 15 ans et deux sur trois moins de 30 ans.

La structure par âge de la population littorale de la Guadeloupe diffère peu de celle de la Martinique. La part des jeunes de moins de 15 ans est tout de même plus élevée de trois points en Guadeloupe (23 %). La structure de la population des communes intérieures est quasi-identique à celle du littoral.

À la Réunion, les jeunes sont un peu plus nombreux sur le littoral qu'aux Antilles. Un habitant sur quatre a moins de 15 ans et près de la moitié a moins de 30 ans.

Les personnes âgées de 60 ans ou plus sont moins nombreuses sur le littoral guyanais, où elles représentent 7 % de la population, que dans les autres départements. Une personne sur dix appartient à cette tranche d'âge à la Réunion et presque deux sur dix en Guadeloupe et Martinique.

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes compte tenu d'une espérance de vie plus importante : 54 % en Martinique, 53 % en Guadeloupe, 52 % à la Réunion et 51 % en Guyane.



Source : Insee, RP 2008.

# Fiscalité des ménages : des disparités de revenu sur les littoraux domiens

Le niveau des revenus est assez hétérogène aussi bien d'un DOM à l'autre qu'à l'intérieur même des territoires. C'est en Martinique (16 400 €) et à la Réunion (16 200 €) que le revenu moyen déclaré par foyer fiscal est le plus élevé. Il est plus faible en Guadeloupe (14 800 €) et en Guyane (14 900 €).

En 2008, le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en France métropolitaine, avec 23 500 €, est supérieur d'un tiers au revenu net moyen des foyers fiscaux ultramarins<sup>9</sup>. La part des foyers fiscaux métropolitains imposables est environ le double de celle des foyers fiscaux d'outre-mer.

Figure 24 : Données de cadrage								
	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion			
Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2008, en euros (1)	23 500	14 800	16 400	14 900	16 200			
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2008 (1)	54,2	27,1	30,3	26,9	26,7			
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2009, en euros (2)	18 400	//	12 600	//	10 100			

Note : // = information(s) non disponible(s) pour ce niveau géographique.

Source : (1) DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques, (2) Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages (1).

# Forte dispersion des revenus moyens sur Basse-Terre

En 2008, 27 % des foyers quadeloupéens ayant déclaré leurs revenus ont été imposés au titre de l'impôt sur les revenus. Le revenu fiscal moyen net des foyers imposables (35 826 €) est cinq fois plus important que celui des foyers non imposables (7 000 €). Le revenu fiscal annuel moyen est de 16 000 € le long de la facade de la Basse-Terre, soit 4,8 % de plus que la moyenne quadeloupéenne. Il est néanmoins très dispersé. À Baie-Mahault et Petit-Bourg, le niveau de revenu fiscal annuel moyen est une fois et demie plus important que celui de la Guadeloupe alors que les trois quarts des habitants des communes de la Côte sous le vent sont en deçà du revenu annuel moyen. Les populations vivant sous le seuil de bas revenus sont particulièrement nombreuses dans ces communes. Le chômage et les emplois précaires sont un facteur aggravant la proportion de bas revenus au sein de ces populations et contribuent à la faiblesse du revenu fiscal annuel moyen. Sur la Côte au vent, à Capesterre-Belle-Eau, avec les mêmes difficultés, le niveau de revenu annuel moyen est inférieur d'un tiers au revenu moyen de la façade de Basse-Terre.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Dans les DOM, le faible niveau du revenu net moyen déclaré est constitué principalement des revenus déclarés du salaire. Le secteur informel est une source de revenus qui échappe à tout type d'imposition.

#### Côte sous le vent et Côte au vent

Usuellement, la Côte sous le vent guadeloupéenne s'entend comme le territoire des communes de Pointe-Noire, Bouillante et Vieux-Habitants. Cette dénomination et ce territoire correspondent d'ailleurs à la délimitation de l'Assedic, l'ANPE, la Caf et la Cnam.

Ce territoire est connu pour sa nature sauvage et préservée, sa valeur patrimoniale et historique mais aussi pour sa relative pauvreté. Il s'agit de la zone de Guadeloupe où le chômage est le plus élevé (près de 50 % de la population active) et de la zone française record pour le pourcentage de la population au RMI : près de 12 % de la population totale.

Côte au vent est le nom donné par les colons français aux côtes orientales des îles des Antilles et de la Réunion

#### Moins de dispersion en Grande-Terre

En 2008, sur le littoral de la Grande-Terre, le revenu annuel moyen par foyer fiscal (14 000 €) est plus faible de 5,4 % par rapport à celui de la Guadeloupe. Les habitants du Gosier et de Saint-François ont le revenu moyen par habitant le plus élevé, ces communes restant un choix privilégié de résidence pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Les revenus des habitants des autres communes sont sensiblement plus faibles, y compris à Pointe-à-Pitre où le revenu fiscal annuel moyen s'élève à 12 600 €. Cette faiblesse des revenus est particulièrement accentuée dans les dépendances, Marie-Galante et La Désirade.

## Un niveau de vie martiniquais plus élevé qu'en moyenne dans les DOM

Le revenu fiscal annuel moyen des Martiniquais est le plus élevé de l'ensemble des quatre DOM étudiés avec 16 400 €. Néanmoins, parmi les 233 300 déclarants fiscaux martiniquais, seuls trois foyers sur dix sont imposables. La majeure partie des communes de Martinique a un niveau de revenus inférieur à celui du département mais les situations sont très disparates d'une façade à l'autre.

#### En façade atlantique, les revenus sont plus faibles qu'en moyenne régionale

Les habitants des communes du Nord ont des niveaux de revenus fiscaux plus faibles que la moyenne régionale de 13,5 %. Dans la plupart des communes du Nord de la Martinique, les ouvriers agricoles sont surreprésentés contrairement aux cadres d'entreprises et aux professions intermédiaires. Les retraités et les personnes sans activité sont aussi plus nombreux qu'ailleurs. En outre, les voies de communication ne favorisent pas les échanges avec le reste du territoire où les bassins d'emploi sont plus attractifs.

#### Les revenus en façade caraïbe : du plus élevé au plus faible de l'île

À l'opposé, gravitant autour de la capitale régionale, les foyers fiscaux de la façade caraïbe ont les revenus les plus importants de l'île. Ils sont supérieurs de près d'un quart aux revenus de la façade atlantique. Les habitants de Schœlcher ont le revenu le plus élevé de l'île. Il est trois fois et demie plus élevé que celui du Prêcheur dont le revenu fiscal annuel moyen est le plus faible de l'île.

Le niveau de revenu moyen des habitants de la façade sud se situe entre les deux. Les communes les plus riches sont Le Diamant et Les Trois-Îlets. Les revenus moyens déclarés par leurs habitants demeurent néanmoins inférieurs de 17 % à ceux de Schœlcher. Toutes les communes de cette zone ont des revenus moyens déclarés supérieurs à 10 000 €.

Le revenu moyen des habitants des communes de l'intérieur des terres est proche de celui de la façade atlantique et reste inférieur de 11 % à celui de l'ensemble de l'île.

# Guyane : des écarts de revenus marqués entre littoral et arrière-pays

Le revenu fiscal moyen guyanais se situe au même niveau que celui de la Guadeloupe avec 14 900 €. Derrière ce niveau se cachent d'importantes disparités, le revenu déclaré par les habitants des zones littorales est en moyenne deux fois supérieur à celui des résidents de l'intérieur des terres.

#### Des écarts qui se creusent hors du périmètre Cayenne-Коигои

Sur le littoral guyanais, les communes composant le périmètre alentour de la Communauté de communes du centre littoral (CCCL) -Remire-Montjoly, Macouria, Matoury, Roura, Cayenne – et la zone d'emploi de Kourou, concentrent les ménages disposant des revenus moyens les plus élevés. Les cadres sont certes bien représentés sur le territoire de la CCCL, essentiellement dans le secteur public. Remire-Montjoly (26 800 €) attire trois fois plus de cadres que Cayenne et 1,7 fois plus de professions intermédiaires.

Cependant les écarts moyens de revenus entre les foyers imposables et les foyers non imposables sont très importants entre les communes littorales. Le niveau de revenus est très faible dans les communes situées de part et d'autre des pôles d'attraction de Kourou et de Cayenne. Awala est la commune du littoral aux plus faibles revenus : 4 200 €.

#### Kourou : des revenus qui s'élèvent avec sa spécificité économique

À Kourou, plus de 11 200 foyers fiscaux ont produit une déclaration fiscale. Leur revenu annuel moyen déclaré atteint 18 000 €. Du fait de la présence de l'industrie spatiale, de nombreux salariés qualifiés y résident. Les cadres sont ici deux fois plus nombreux qu'ailleurs en Guyane. Près du tiers des foyers fiscaux sont imposables pour un revenu net moyen imposé de 40 600 € soit 5,6 fois plus que les foyers non imposables des communes du littoral (7 200 €).

#### L'intérieur des terres guyanaises est marqué par un niveau de revenu fiscal beaucoup plus faible

À l'exception de Montsinery-Tonnegrande, dont le niveau de revenu moyen par habitant est proche de celui de Matoury, le reste du territoire est marqué par des niveaux de revenus parfois très faibles. Dans l'arrière-pays, neuf foyers fiscaux sur dix sont non imposables et leur revenu annuel moyen déclaré s'établit à 3 800 €. Les communes de l'intérieur sont très vastes et les populations jeunes n'échappent pas à la précarité de l'emploi. Les trois quarts de la population de l'arrièrepays vivent avec les transferts sociaux.

# Le revenu fiscal moyen réunionnais proche de celui de la Martinique

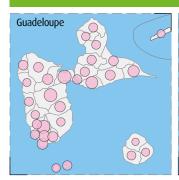
Le revenu fiscal moyen réunionnais, 16 200 €, est proche de celui de la Martinique, le plus élevé des DOM. Les habitants des deux façades maritimes déclarent, en moyenne, le même niveau de revenu. Ceux logés à l'intérieur des terres déclarent un revenu moyen inférieur de 8,5 % par rapport à celui de l'ensemble de l'île. À l'intérieur de chacune de ces zones, les niveaux moyens des revenus déclarés sont disparates.

Situés dans la partie balnéaire et portuaire de l'île, les habitants de La Possession, Saint-Paul, des Avirons et L'Étang Salé à l'Ouest de l'île, ont les revenus moyens les plus élevés de la zone, plus de 18 000 €. Le niveau des autres communes se situe de manière homogène entre 10 000 et 15 000 €.

À l'Est, c'est dans la capitale régionale ou proche de celle-ci (Sainte-Marie) que la moyenne des revenus est la plus élevée (20 000 €). La zone urbaine de Saint-Denis est la zone concentrant le plus d'emplois de l'île, notamment administratifs.

À l'opposé, les habitants des communes situées au Sud-Est de l'île, faiblement industrialisé, telles que Sainte-Rose ou Saint-Philippe ont un revenu moyen inférieur à 10 000 €. La moyenne des revenus des habitants des autres communes littorales de la zone Est est comprise de manière homogène entre 12 500 et 14 800 €

Figure 25 : Revenu des foyers fiscaux par commune dans les DOM en 2008









Revenus des foyers fiscaux par commune (en €)



Absence de donnée

Source: DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques, 2008 - © IGEN, GeoFLA®, 2006.

# Revenus, logements et risques naturels

Comme indiqué précédemment, le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal et le revenu médian par unité de consommation sont nettement plus faibles en outre-mer qu'en métropole. Avec les traditions locales de construction, cela a un impact direct sur la qualité des logements. Près de 12 % sont des maisons ou immeubles en bois, des cases traditionnelles ou des habitations de fortune. En valeur absolue, c'est sur l'île de la Réunion que ces types de logements sont les plus nombreux (36 500). Ils représentent par ailleurs plus d'un logement sur quatre en Guyane.

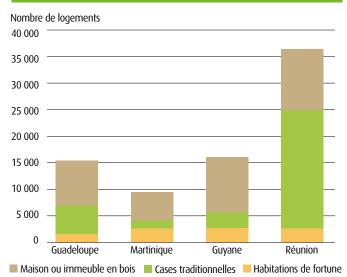
Les indicateurs de confort (logements sans électricité, sans eau potable, sans WC intérieur ou sans raccordement à l'égout) sont par ailleurs nettement en défaveur de l'outre-mer par rapport à la métropole.



Maison de fortune à Marie-Galante

Ces types de construction augmentent sensiblement la vulnérabilité des territoires aux risques naturels. C'est le cas du risque sismique très élevé dans les Antilles où 8,5 % des logements sont en bois, des cases ou des cases traditionnelles dont les normes de construction sont très éloignées des normes parasismiques. Ces types de construction peuvent aussi poser un problème lors des cyclones et des pluies torrentielles auxquels elles offrent peu de résistance.

Figure 26 : Nombre de logements hors construction en dur dans les DOM

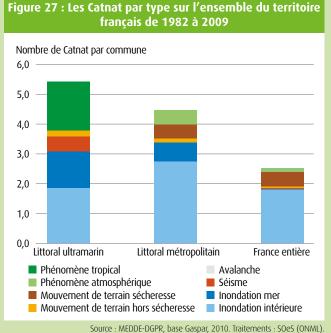


Source : Insee. RP 2008.

# Les arrêtés de catastrophe naturelle sont nombreux sur le littoral ultramarin

De 1982 à 2009, on dénombre, en moyenne, plus de 5 arrêtés de catastrophe naturelle (Catnat) par commune littorale ultramarine. C'est plus que sur le littoral métropolitain et plus de deux fois plus que la moyenne nationale. On y retrouve des risques spécifiques comme ceux liés aux séismes dans les Antilles mais aussi les phénomènes tropicaux (ouragans, cyclones, ondes tropicales et phénomènes associés).





# Le poids du chômage

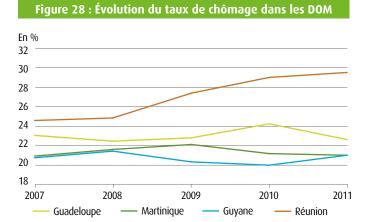
# Un taux de chômage historiquement plus élevé qu'en métropole

Le taux de chômage demeure élevé dans les DOM et largement supérieur à celui de métropole. Au deuxième trimestre 2011, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) atteint, selon les départements étudiés, entre 20 et 30 %. Il est de 20,8 % en Martinique, 21,0 % en Guyane, 22,6 % en Guadeloupe et 29,5 % à la Réunion. Ce taux demeure très supérieur à celui de la France métropolitaine estimé à 9,2 % en 2011. Il est près de deux fois plus élevé aux Antilles et trois fois à la Réunion.

Cet écart est historique. En 1975, le chômage commence sa progression dans l'Hexagone. Son taux est alors déjà de l'ordre de 20 % aux Antilles et de 10 % en Guyane. Il progresse alors jusqu'à atteindre plus de 28 % aux Antilles à la moitié des années 1990. À partir de 1998, en rupture avec la tendance antérieure, le chômage se réduit aux Antilles et se stabilise. Puis son niveau se réduit de nouveau en 2007 et se stabilise quelque peu.

En Guyane, alors que le taux de chômage s'est accru depuis 1998 parallèlement à la croissance de la population active, la tendance s'est inversée au milieu des années 2000. La Guyane détient actuellement le taux de chômage le plus faible des DOM.

Depuis 2007, le taux de chômage ne cesse d'augmenter à la Réunion pour atteindre près de 30 %.



Source : Insee, Enquêtes Emploi,

## Le chômage dure longtemps et touche davantage les femmes et les jeunes

Le chômage n'est pas transitoire. La durée moyenne pour une personne dans cette situation est élevée. Elle est comprise selon les départements entre 32 et 50 mois alors qu'elle n'est que de 12,5 mois en métropole. 54 % des chômeurs de Guadeloupe sont au chômage depuis plus de trois ans, 44 % des chômeurs martiniquais et 46 % des chômeurs guyanais sont dans cette situation. Le nombre de chômeurs depuis plus de trois ans est en revanche plus faible à la Réunion (23 %). Ce sont ceux pour lesquels la durée moyenne dans cette situation est la plus faible (32 mois).

Le chômage des femmes reste significativement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté en Guyane (+ 8,4 points) et le plus faible à la Réunion (+ 4,3 points).

Enfin, les 15-24 ans sont, en proportion, également plus souvent au chômage. En effet, sauf en Guyane où le taux est de 47,8 %, plus de la moitié des jeunes habitants dans les DOM, âgés de 15 à 24 ans, sont au chômage, ce pourcentage atteint même 60 % en Martinique et à la Réunion.

# Le manque de diplôme pénalise l'accès à l'emploi

Le taux de chômage demeure étroitement lié au niveau de formation. Dans les départements français d'Amérique, le taux de chômage des actifs non diplômés est compris entre 29,9 et 35,1 %, souvent trois fois plus élevé que pour les Bac+2. L'écart est plus important à la Réunion où 46,5 % des actifs sans diplômes sont au chômage alors qu'ils ne sont que 7 % parmi les Bac+2.

Moins nombreux en outre-mer, les diplômes supérieurs au Bac confèrent un avantage plus fort qu'en France métropolitaine pour l'accès à l'emploi mais aussi pour la nature du poste obtenu.

## **Un halo important**

La simple « mesure du chômage » peut paraître réductrice pour « mesurer » la situation du marché du travail. La définition du chômage au sens du BIT peut, dans un certain nombre de cas, ne pas correspondre au ressenti des personnes interrogées. Cette frontière entre emploi, chômage et inactivité, dite halo autour du chômage est parfois assez floue.

Néanmoins, on peut noter que le temps partiel, une des composantes de ce halo, occupe une place importante au sein de l'emploi total dans les DOM. En effet, deux tiers des salariés à temps partiel souhaiterait y travailler davantage. Ils représentent entre 9 et 15 % des actifs occupés.

En Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, le taux d'activité des individus âgés de 15 à 64 ans est compris entre 55,5 et 64,6 %, alors, qu'en métropole, il atteint 70,3 %. Cet écart montre que les réserves de main-d'œuvre sont importantes dans ces régions. L'écart entre les DOM et la métropole est également important si l'on se concentre sur la classe d'âge centrale des 25-49 ans : entre 70,8 % et 83,4 % en Guadeloupe contre 89,1 % en métropole.

Fig	jure 29 : Ta	iux de chá	nage en outre-n	her suivant diff	érents critè	eres
-----	--------------	------------	-----------------	------------------	--------------	------

		Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Taux de chô	mage (en %)	22,6	20,8	21,0	29,5
Cava	Homme	19,1	18,9	17,1	27,5
Sexe	Femme	25,8	22,5	25,5	31,8
	15 à 24 ans	52,9	60,0	47,8	59,8
Age	25 à 49 ans	24,4	21,4	19,6	28,4
	50 ans et +	11,9	10,7	14,5	17,3
	Sans diplôme ou CEP	33,3	29,9	35,1	46,5
	Brevet des collèges BEPC	21,9	22,3	22,5	10,8
Diplôme	CAP - BEP	22,3	21,0	18,1	16,2
	BAC	20,8	22,0	10,7	12,3
	Bac +2	9,9	10,6	6,2	7,0
	Sup, grandes écoles	7,1	6,7	3,5	7,2
	Chômeur depuis plus de 3 ans	54,0	44,0	46,0	23,0
Halo	Taux des temps partiels subis	11,0	10,0	9,0	15,0
	Taux des temps partiels dans les actifs occupés	68,0	63,0	68,0	63,0
	Homme	66,1	67,4	62,8	67,1
	Femme	60,6	62,3	49,0	55,4
Taux d'activité	Ensemble	63,1	64,6	55,5	61,0
	15 à 24 ans	20,5	22,1	19,1	30,1
	25 à 49 ans	82,2	83,4	70,8	78,5
	50 ans et +	36,0	36,6	48,0	53,8

Source : Insee, Enquête Emploi 2011.

## Aux Antilles, les actifs occupés sont plus présents dans l'arrière-pays que sur les zones littorales, c'est l'inverse en Guyane et à la Réunion.

De manière générale, aux Antilles, la part des actifs occupés est plus forte à l'intérieur des terres (+ 2,2 points) que sur les zones littorales alors que l'on observe le phénomène inverse pour la Guyane et la Réunion. Ceci est sans doute dû à la taille de ces départements. Même à l'intérieur des terres antillaises, les habitants ne sont jamais loin des zones d'activités proches du littoral. C'est moins le cas à la Réunion et la situation est radicalement différente en Guyane.

En Guadeloupe, le taux d'activité des deux façades demeure assez similaire et se situe au même niveau que celui du littoral guyanais. Il est supérieur de 3,3 points au taux d'activité du littoral réunionnais.

En Martinique, la situation de l'emploi est assez hétérogène selon les façades littorales et la part des actifs occupés diffère d'une façade maritime à l'autre. La façade caraïbe détient la part des actifs occupés la plus forte de toutes les façades domiennes (53,3 %). Cette proportion est de 6,6 points supérieure à la façade atlantique. Les caractéristiques de la façade sud sont intermédiaires.

À la Réunion, portée sans doute par la capitale régionale, la zone est de l'île a un taux d'activité légèrement supérieur à la zone ouest. Le taux d'activité à l'intérieur des terres est inférieur de 2,1 points à celui de la zone est, davantage habitée par des personnes inactives dont les retraités.

Enfin, en Guyane, le taux d'activité de la population des zones littorales est supérieur de 19,1 points à celui des zones situées à l'intérieur des terres. Le taux des personnes inactives de moins de 65 ans, hors retraités est de 32,6 %.

Taux de chômage élevé, faiblesse des revenus et part importante des jeunes dans la population sont les moteurs expliquant des soldes migratoires parfois négatifs présentés dans la 1<sup>re</sup> partie.

Figure 30 : Niveau d'activité des actifs dans les quatre DOM sur le littoral et dans l'arrière-pays

		Population âgée de 15 à 64 ans					
		Part des actifs occupés (en %)	Part des chômeurs (en %)	Part des inactifs (en %)	Part des élèves étudiants (en %)	Part des retraités (en %)	Part des autres inactifs (en %)
	Grande Terre	46,6	19,2	34,2	12,9	6,3	15
Littoral de Guadeloupe	Basse Terre	48,2	19,9	32	12,7	6,2	13,1
	Ensemble	47,3	19,5	33,1	12,8	6,3	14,1
	Atlantique	46,9	20	33,1	13,2	7	12,9
Litteral de Martiniana	Caraïbe	53,5	15,7	30,7	14	6,1	10,7
Littoral de Martinique	Sud	50,7	17,9	31,4	11,6	6,6	13,2
	Ensemble	51,2	17,3	31,5	13,4	6,4	11,7
Littoral de Guyane		47,9	15,9	36,2	14,5	2,7	19,1
Littoral de la Réunion	Ouest	43,3	22,8	33,9	11,5	4,7	17,6
	Est	44,7	19,9	35,5	13,4	5	17
	Ensemble	44	21,4	34,7	12,5	4,9	17,3
Ensemble littoral		46,7	19,5	33,8	12,9	5,3	15,5
Communes non littorales	Antilles	51,4	16,9	31,7	12,8	7,2	11,7
	Guyane	28,8	25,3	45,9	12,3	1	32,6
	Réunion	41,9	22,3	35,9	12,1	6,1	17,7
	Ensemble	41	21,6	37,4	12,3	5,1	20

Source : Insee, RP.

# L'emploi dans les DOM

L'emploi dans les DOM est fortement marqué par l'empreinte de la sphère présentielle (voir encadré), les activités de production étant, par déduction, peu importantes. L'économie maritime, exceptée pour le tourisme, emploie peu de personnes, l'essentiel des structures étant des entreprises de pêche individuelles. De par leur insularité et leur éloignement, ces territoires dépendent des importations, notamment de biens industriels. En revanche, la dépendance du secteur agricole est assez faible.

# L'emploi par sphère : dans les DOM, une place prépondérante des activités est liée aux besoins de la population

Aux Antilles et à la Réunion, les communes littorales regroupent 95 % des emplois salariés hors intérim. L'activité de la Guyane est également très concentrée sur les côtes et ses communes littorales regroupent 78 % des effectifs salariés.

# La place prépondérante de la sphère présentielle

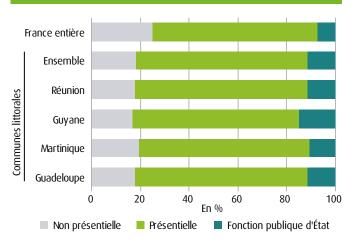
La structure de l'emploi par sphère économique est similaire entre chaque DOM. Huit emplois sur dix sont représentés dans des activités liées aux besoins de la population résidente ou de passage. Cette orientation est plus accentuée pour les communes de l'arrière-pays (87 %) que pour les communes littorales.

Dans les communes littorales ultramarines, la part des salariés de la sphère non présentielle, regroupant par différence les activités produisant des biens consommés hors de la zone, est de 20 %, soit 7 points de moins qu'en métropole. La fonction publique d'État représente 13 % des salariés, soit cinq points de plus qu'en France métropolitaine. Ce taux atteint 20 % sur le littoral de Guyane.

L'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, dénommés administration, regroupent 44 % des emplois salariés hors intérim des communes littorales. Ce chiffre est de 60 % dans les communes intérieures.

Le commerce (commerce de gros et de détail, transport, hébergement, restauration) rassemble 23 % de l'emploi salarié total. Cette part n'est que de 15 % dans l'arrière-pays.

Figure 31 : Répartition des effectifs salariés par sphères et territoires



Source : Insee, Clap 2009.

# Définition des sphères d'emploi

La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes. Elle comprend la fonction publique d'État.

La sphère non présentielle regroupe les activités déterminées par différence avec la sphère présentielle. Il s'agit essentiellement des activités tournées vers d'autres entreprises ou ne satisfaisant pas directement aux besoins des ménages présents sur place.

Les entreprises et établissements sont classés dans une sphère en fonction de leur activité économique.

# L'importance de l'emploi salarié par sphères varie selon les facades littorales

# Guadeloupe : une sphère non présentielle structurée autour des activités de la Basse-Terre

Les 107 000 emplois salariés des communes littorales de Guade-loupe sont bien répartis entre la Grande-Terre et la Basse-Terre. Cette dernière se caractérise par davantage d'emplois en sphère non présentielle puisqu'elle rassemble 63 % des emplois non présentiels guadeloupéens. Cela correspond à 25 % de ses emplois salariés (15 % en Grande-Terre). Cet écart est dû à l'implantation de l'importante zone d'activité située à Jarry, sur la commune de Baie-Mahault, où se concentrent les deux tiers des emplois non présentiels de la façade Basse-Terre. Sur l'ensemble de l'archipel, Baie-Mahault représente 41 % des emplois salariés ayant une activité non présentielle. En façade Grande-Terre, seules les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre exercent une influence sur l'emploi en zone non présentielle. Ils englobent les deux tiers des emplois non présentiels de Grande-Terre.

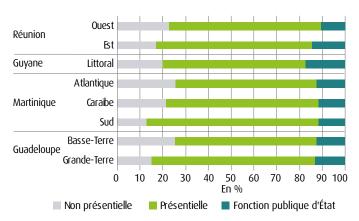
La fonction publique d'État représente 13 % des effectifs salariés des communes littorales qui se répartissent équitablement entre les deux façades. En Grande-Terre, les deux tiers de ces effectifs sont localisés sur les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre. Cette surreprésentation s'explique par l'importance de leur population mais aussi par la présence de grosses infrastructures qu'elles hébergent (CHU, IUFM, rectorat, police judiciaire, mairie...) ou d'équipements (Port autonome de la Guadeloupe et aéroport international Pôle Caraïbe). La commune de Basse-Terre, préfecture de la Guadeloupe, accueille la plupart des directions administratives et rassemble 39 % des effectifs de la fonction publique d'État de la façade Basse-Terre.

# Martinique : en façade caraïbe, le pouvoir d'attraction de Fort-de-France et du Lamentin reste fort

Les communes du littoral martiniquais comptent 112 000 emplois qui se répartissent très inégalement entre les trois façades littorales. La zone caraïbe, où se situent la capitale Fort-de-France et Le Lamentin, concentre les trois quarts des emplois littoraux.

Comme en Guadeloupe et à la Réunion, huit salariés martiniquais sur dix travaillant dans une commune littorale, exercent dans la sphère présentielle. La façade sud détient, en proportion, plus d'emplois présentiels (87 %), que les façades atlantique et caraïbe, respectivement 79 % et 75 %. Ces dernières ont le plus fort taux d'emplois salariés dans la sphère non présentielle du fait de l'implantation des zones industrielles, portuaire et aéroportuaire de l'agglomération foyalaise. La sphère publique est particulièrement implantée sur la façade littorale caraïbe à travers les secteurs de l'administration publique, l'éducation et la santé-action sociale.

Figure 32 : Répartition des effectifs salariés dans les communes du littoral ultramarin par sphères et par façades



Source: Insee, Clap 2009.

#### Guyane : le poids de la sphère publique est plus important que dans les autres DOM

La façade littorale guyanaise englobe 41 000 emplois, soit seulement 10 % des salariés de l'ensemble des DOM. Sa structure est proche de celles des autres DOM puisque 80 % des emplois sont de nature présentielle.

Les zones d'activités de Cayenne et le Centre spatial de Kourou regroupent 64 % des emplois de la Guyane en sphère non présentielle.

La façade littorale de la Guyane se caractérise par l'importance de l'emploi dans la fonction publique d'État où le taux des effectifs atteint 17 % comparativement aux autres DOM (13 %) et à la France métropolitaine (8 %). Hors littoral, le taux reste aussi plus élevé que dans les autres DOM (28 %) en raison de l'importance de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni (26 %). Les communes du littoral de l'Île de Cayenne rassemblent les deux tiers des effectifs de la fonction publique d'État de la Guyane.

## Réunion : une sphère présentielle concentrée sur la capitale régionale

La répartition des trois sphères de la Réunion présente les mêmes caractéristiques que celles des autres trois départements ultramarins. la Réunion littorale dispose de 190 000 emplois salariés (hors intérim) dont huit sur dix relèvent de l'activité présentielle.

Quatre communes littorales concentrent 67 % des postes salariés du bord de mer : Saint-Denis (32 %), Saint-Pierre (14 %), Saint-Paul (12 %) et Le Port (10 %).

La façade est rassemble 45 % des emplois non présentiels de l'île, dont près du tiers est affecté à la commune de Saint-Denis, capitale régionale.

La façade ouest concentre davantage d'emplois non présentiels (55 %) répartis sur trois grandes communes (Le Port, Saint-Pierre et Saint-Paul). Cette zone offre un tiers des emplois non présentiels de l'île du fait de l'importante infrastructure portuaire ainsi que les trois quarts des emplois de l'ouest.

Les communes du littoral réunionnais se répartissent dans des proportions différentes les effectifs de la fonction publique d'État. L'essentiel est concentré en façade est, principalement autour des activités administratives de la capitale régionale. Sur la façade ouest, les effectifs de la fonction publique d'État sont regroupés dans les communes de Saint-Pierre et Saint-Paul. Pour les communes non littorales, ils sont concentrés sur Le Tampon.

# Économie présentielle et consommation de l'espace

Très présente en outre-mer, l'économie présentielle est souvent consommatrice d'espace : construction de logements, de locaux non résidentiels, de routes... Elle peut provoquer une banalisation des paysages et cloisonner progressivement les espaces naturels de bord de mer où le niveau d'artificialisation est déjà particulièrement élevé dans les trois départements insulaires (voir 2e chapitre).

Elle entre, par ailleurs, directement en conflit avec l'agriculture sur des espaces de plus en plus convoités et réduits. Ainsi, la surface agricole des communes ultramarines a diminué de près de 20 % entre 1988 et 2010 d'après les derniers chiffres du recensement agricole, le nombre des exploitations agricoles ayant été divisé par deux sur la même période.

Les pressions foncières sont donc de plus en plus fortes sur un territoire de plus en plus réduit, d'autant que les niveaux de protection des espaces naturels peuvent être élevés. Ainsi, plus de 40 % de la surface des communes littorales de la Réunion se situent dans le cœur du parc national où les restrictions sont les plus strictes. En Guadeloupe, cette part est d'un peu plus de 10 %.

# L'emploi salarié lié à l'économie maritime des communes littorales ultramarines, hors tourisme

L'économie maritime, hors tourisme, représente moins de 1 % de l'ensemble des salariés. Sur les 2 100 établissements siégeant dans les communes littorales ultramarines, seulement 12 % sont employeurs. La pêche et l'aquaculture englobent 71 % des établissements ayant une activité économique maritime. Les communes littorales de Guyane ont le nombre d'emplois maritimes le plus faible des quatre départements. Les activités de pêche et transformation y dominent.

Figure 33 : Répartition des effectifs salariés et des établissements dans les activités maritimes des communes littorales ultramarines

	F1-1-	Poids des	Établissements			
	Emplois salariés	effectifs salariés (en %)	avec salariés	sans salariés	ensemble	
Guadeloupe	950	0,9	90	950	1 040	
Martinique	800	0,7	60	550	610	
Guyane	300	0,7	30	100	130	
Réunion	1 300	0,7	80	200	280	
Ensemble	3 350	0,7	260	1 800	2 060	

Source : Insee, Clap 2009

# Guadeloupe : les employeurs dans le transport maritime et la gestion portuaire

En Guadeloupe, exceptée la commune de Saint-Claude, toutes les communes appartiennent à une façade littorale. Plus d'un millier d'établissements y exercent une activité économique maritime (voir définition en encadré page suivante) et génèrent un peu moins d'un millier d'emplois salariés (1 % de l'emploi salarié total). Ce faible nombre s'explique par la prédominance des structures de « pêche-aquaculture » (neuf établissements sur dix), entreprises individuelles sans salariés. Au final, seul un établissement sur dix exerçant une activité maritime est employeur.

Le transport maritime et la gestion portuaire représentent 6 % des établissements mais emploient huit salariés sur dix. La forte concentration des effectifs salariés dans les activités portuaires et de transport maritime s'explique par la nécessité de maintenir des infrastructures de transport maritime de marchandises et de passagers pour desservir les cinq îles de l'archipel de la Guadeloupe. La desserte maritime inter-îles concerne plus la Grande-Terre. La desserte transatlantique s'opère à partir des infrastructures de Jarry et Basse-Terre, ces infrastructures emploient la moitié des salariés de la façade basse-terrienne.



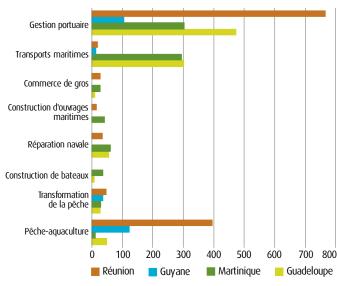
Petite pêche dans les Antilles

# Martinique : les emplois maritimes sont implantés massivement en façade caraïbe

Plus de 600 établissements exercent une activité maritime dans les communes du littoral martiniquais, 11 % d'entre eux emploient au moins un salarié, la façade caraïbe concentrant 81 % des salariés des activités économiques maritimes de la Martinique littorale.

Les activités maritimes les plus représentées relèvent des entreprises de transport maritime (38 %) et de gestion des infrastructures portuaires (40 %), essentiellement à Fort-de-France et, dans une moindre mesure, au Lamentin, renforcées par la présence de quelques entreprises de travaux maritimes et d'industries agro-alimentaires. Les établissements maritimes employeurs ont un faible poids en Martinique : 810 salariés se répartissent dans une cinquantaine d'établissements. Une petite activité de construction navale (5 % des salariés) existe en Martinique. L'île emploie proportionnellement moins de personnel dans la gestion des infrastructures portuaires que la Guadeloupe et la Réunion.

Figure 34 : Répartition des effectifs salariés par activité économique maritime et par DOM



Source : Insee, Clap 2009

# Guyane : des activités maritimes orientées autour de la pêche

La Guyane a une seule façade en bordure de l'océan Atlantique. Moins de 150 établissements sont concernés par une activité maritime et concentrent un peu moins de 300 salariés.

Dans les 26 établissements employeurs de l'économie maritime guyanaise, près de la moitié des effectifs salariés relève de la pêche. La Guyane se distingue par la présence d'une unité de transformation des produits de la pêche plus importante que dans les autres DOM.

Les activités liées à la gestion des infrastructures portuaires concentrent 37 % des emplois étudiés. Les entreprises de transport maritime, fret et voyageurs, sont peu nombreuses et fournissent peu d'emplois, 5 %.

# Sur l'ensemble du littoral ultramarin, la Réunion concentre 40 % des emplois liés à l'économie maritime

Les établissements exerçant une activité maritime sont peu nombreux à la Réunion (270). À eux seuls, 82 établissements de ce secteur emploient 1 310 salariés.

Les activités du port constituent un vivier d'emplois dans la zone ouest, particulièrement dans la commune du Port où près de 60 % de ces emplois sont localisés. La pêche et l'aquaculture en mer sont actives dans l'île où plus de 400 salariés exercent cette activité. Le plus gros établissement employeur qui pratique la pêche emploie près de la moitié des effectifs, les cinq autres ont plus de dix salariés.

La transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture n'emploie que 4 % des salariés du secteur maritime.

### Les activités économiques prises en compte

Les activités économiques maritimes considérées sont la pêcheaquaculture, la transformation et la conservation de poissons, crustacés et mollusques, la construction de bateaux, la réparation navale, la construction d'ouvrage maritimes, le commerce de gros, les transports maritimes et la gestion portuaire.

Ne sont considérés dans l'emploi maritime que les établissements dont l'activité principale est issue de l'une des activités économiques retenues indépendamment de la situation géographique de l'activité. Ainsi, un établissement chargé de la surveillance d'une marina ne sera pas comptabilisé dans les activités maritimes.

Les intérimaires ne sont pas inclus.

# Les emplois salariés touristiques

En 2007, les emplois salariés générés par l'ensemble des activités touristiques sont estimés à 6 800 emplois en Guadeloupe, 6 000 en Martinique et 2 500 en Guyane. En 2006, ils sont 5 600 à la Réunion. Ils représentent respectivement 6 % de l'emploi salarié en Guadeloupe et en Guyane, 5 % à la Martinique et 2,5 % à la Réunion (chiffres de 2006), soit moins que sur le littoral métropolitain.

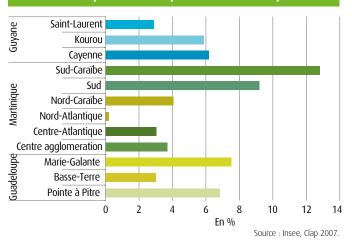
## Les emplois touristiques se répartissent inégalement sur le territoire des départements français d'Amérique<sup>10</sup>

En Guadeloupe, la part des activités touristiques dans l'emploi salarié varie fortement selon les zones : près de 3 % des emplois dans le sud de Basse-Terre sont liés au tourisme, cette part est de 7 % dans la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre bénéficiant d'un équipement hôtelier plus important et de la présence de l'aéroport.

En Martinique, 13 % des emplois du Sud-Caraïbe sont liés au tourisme et 9 % pour le Sud. Quasi-inexistants dans le Nord-Atlantique, les emplois touristiques ne dépassent pas 4 % des emplois salariés dans le Centre-agglomération, le Centre-Atlantique et le Nord-Caraïbe.

En Guyane, les emplois touristiques sont surtout concentrés dans la zone d'emploi de Cayenne et de Kourou puisque le tourisme y représente 6 % des emplois salariés.

Figure 35 : Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié en 2007 par zone d'emploi aux Antilles-Guyane



#### L'hôtellerie, principal pourvoyeur d'emplois touristiques aux Antilles

L'hébergement des voyageurs rassemble plus du tiers de l'emploi salarié touristique aux Antilles et seulement un sur six en Guyane.

Dans ce domaine, l'hôtellerie reste le principal pourvoyeur d'emplois puisqu'elle concentre 30 % des emplois touristiques aux Antilles. Moins fréquentes sur le territoire, les autres formes d'hébergement comme les gîtes, les chambres d'hôtes, les villages de vacances, les résidences hôtelières et les meublés touristiques se développent afin de mieux répondre à l'attente d'une nouvelle clientèle tournée, notamment, vers le tourisme vert. Ces hébergements restent davantage représentés en Guadeloupe que dans les autres DOM puisqu'ils représentent près de 500 emplois en Guadeloupe et moins de 300 en Martinique.

En Guadeloupe continentale, l'hébergement hôtelier reste très concentré. Le Gosier, Sainte-Anne et Saint-François abritent 86 % des emplois touristiques liés à l'hôtellerie.

À la Martinique, trois communes regroupent 56 % des emplois touristiques liés à l'hébergement hôtelier. Il s'agit des Trois-îlets, de Sainte-Luce et du Diamant. En Guyane, Kourou et Cayenne concentrent les trois quarts de l'offre touristique liée à l'hébergement hôtelier.

#### La restauration deuxième employeur aux Antilles

La restauration est le deuxième employeur touristique aux Antilles. Elle occupe un peu moins de 800 salariés, soit 15 % de l'emploi salarié touristique total en Guadeloupe tout comme en Martinique. Les activités de restauration sont liées aux activités d'hébergement. Bien souvent, elles ont une clientèle commune et leur répartition géographique est comparable.

En Guadeloupe, Les Abymes, Le Gosier, Pointe-à-Pitre et Saint-François se partagent l'essentiel du marché de la restauration touristique. À la Martinique, ce sont Fort-de-France, Le Lamentin, les Trois-îlets et Schælcher.

Les activités sportives et de loisirs totalisent près de 800 emplois touristiques en Guadeloupe et autant à la Martinique. Elles englobent notamment les promenades en mer, les excursions de pêche, l'infrastructure des plages, les ports de plaisance, les aérodromes, les cercles de jeux et les casinos. Ces emplois sont majoritairement localisés dans

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> La Réunion est traitée séparément des autres départements puisque les données de référence utilisées ne sont pas de la même année.

la zone d'emploi de Pointe-à-Pitre même s'ils n'y représentent que 10 % des emplois touristiques. Dans la zone d'emploi de Basse-Terre, cette part s'élève à 22 %. À la Martinique, ils représentent un emploi touristique sur cinq dans la zone d'emploi du centre agglomération.

Autre activité liée au tourisme, le transport génère près de 1 300 emplois touristiques en Guadeloupe et autant à la Martinique, soit environ un emploi touristique sur cinq. Ces emplois se répartissent entre les activités de transports intérieurs (taxis, excursions et circuits touristiques en car, location de véhicules...), soit 800 emplois et celles de l'aéroport international (500 emplois).

### Des emplois touristiques plus nombreux dans le commerce non alimentaire en Guyane

En Guyane, le commerce non alimentaire est le premier secteur pourvoyeur d'emplois touristiques et représente près de 500 emplois. Dans les supermarchés, 350 emplois sont liés à l'activité touristique. Pour ces deux activités, les emplois touristiques sont majoritairement situés à Cayenne. Cette commune regroupe 80 % de l'emploi salarié touristique en Guyane. En Guadeloupe, comme en Martinique, le commerce non alimentaire représente moins de 150 emplois.

### Les emplois salariés touristiques à la Réunion en 2006

À la Réunion, les emplois salariés générés par l'activité touristique sont estimés à 5 600 emplois en 2006, soit 2,5 % des emplois salariés.

Ils se concentrent sur la façade ouest de l'île où ils représentent 4,6 % des emplois salariés et sont quasiment inexistants à l'est. La part des emplois dans le nord et le sud de l'île est respectivement de 2 et 2,5 %.

L'hébergement des voyageurs offre trois emplois sur dix. Plus particulièrement, dans ce domaine, l'hôtellerie reste le principal pourvoyeur puisqu'elle rassemble un quart des emplois touristiques de la Réunion. Ces emplois sont concentrés dans la zone ouest de l'île qui détient 60 % des emplois liés à hôtellerie.

#### L'année 2006 à la Réunion

L'année 2006 a été une année difficile pour le tourisme réunionnais, principalement du fait de l'épidémie de chikungunya. La Réunion a été boudée par les touristes durant toute l'année même si la maladie s'est principalement concentrée sur le premier trimestre. Au final, l'île n'a accueilli qu'environ 300 000 touristes, soit 130 000 de moins qu'en 2005. Certaines structures touristiques se sont tournées vers la clientèle locale pour combler leur perte d'activité. Mais l'éboulement intervenu sur la route du littoral reliant le Nord à l'Ouest en mars 2006 devait limiter les effets de cette stratégie. On estime que l'épidémie du chikungunya a coûté à l'économie réunionnaise 500 emplois salariés.

Tout comme aux Antilles, la restauration est le deuxième employeur touristique à la Réunion.

Les emplois liés aux activités sportives et de loisirs représentent 15 % de l'emploi touristique et se répartissent relativement équitablement entre le nord, le sud et l'ouest.

Enfin, le transport regroupe près d'un emploi touristique sur cinq. Ils se répartissent à peu près équitablement entre le transport intérieur (600 emplois) et l'aéroport (450 emplois).

Figure 36 : Part des emplois salariés dans les principales activités liées au tourisme, par zone d'emploi, à la Réunion

	Ouest (en %)	Nord (en %)	Sud (en %)	Est (en %)
Hôtels	35,4	14,9	20,7	29,5
Autres hébergement	7,6	//	//	11,6
Offices tourisme	//	//	//	15,1
Patrimoine	//	//	11,0	//
Transports	8,1	16,7	//	19,2
Restauration	22,4	19,5	21,6	//
Sports et loisir	8,7	14,4	11,8	8,2

Note : // = donnée(s) non disponible(s).

Source: Insee, Clap 2006

# Méthodologie

#### Tourisme

Le tourisme de loisirs et d'affaires génère un surplus d'activité dans de nombreux secteurs. Les dépenses touristiques ont plusieurs effets : directs (consommation de biens et services), indirects (construction d'hôtels, par exemple) et induits (dépenses des salariés du tourisme). L'effet direct a un impact sur les activités touristiques. Il génère un supplément d'emplois par rapport à ceux nécessaires à la satisfaction des besoins de la population résidente.

Dans cette étude, seuls sont pris en compte les emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique. De ce fait, sont exclus les emplois non salariés, mais aussi les emplois indirects et induits (par exemple la construction ou l'aménagement des hôtels). Afin de mesurer l'emploi salarié lié au tourisme, les établissements employeurs sont classés selon deux critères : intensité touristique de leur activité et niveau d'équipement de la commune dans laquelle ils sont implantés. Les activités ont été réparties en cinq groupes en fonction de leur lien avec le tourisme : activités 100 % touristiques (par exemple hôtellerie), fortement touristiques (par exemple restauration), moyennement touristiques, faiblement touristiques et non touristiques.

Les communes ont également été classées en fonction de leur niveau d'équipement lié au tourisme, à partir d'indicateurs comme l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurants, en hôtels et autres hébergements touristiques, la présence de sites touristiques.

En fonction du type de commune et du groupe d'activité, c'est tout ou partie de l'emploi salarié qui constitue l'emploi touristique.

Figure 37 : Part des emplois salariés dans les principales activités liées au tourisme, par zone d'emploi, aux Antilles-Guyane

Guadeloupe	Basse-Terre (en %)	Marie-Galante (en %)	Pointe-à-Pitre (en %)	Saint-Barthélémy (en %)	Saint-Martin (en %)
Hôtels	9,2	39,3	30,1	35,6	37,1
Restauration	//	//	13,4	23,9	30,4
Sport et loisirs	21,9	6,9	10,6	//	//
Transport inter-urbain	//	13,3	8,9	//	//
Commerce non alimentaire	//	//	//	11,2	17,7
Parimoine culturel	44,2	//	//	//	//
Autres	24,7	40,5	37,1	29,3	14,8

Martinique	Centre agglomeration (en %)	Centre-Atlantique (en %)	Nord-Caraïbe (en %)	Sud (en %)	Sud-Caraïbe (en %)
Hôtels	11,0	45,7	40,3	32,4	59,6
Restauration	19,6	//	18,2	//	10,6
Sport et loisirs	22,3	//	11,9	//	//
Transport inter-urbain	16,5	12,4	16,5	14,7	//
Aéroport	16,3	//	//	//	//
Autres hébergements	//	//	//	30,7	//

Guyane	Cayenne (en %)	Kourou (en %)	
Commerce non alimentaire	23	15	
Hôtels	11	31	
Supermarchés	16	13	
Banques	11	//	
Aéroport	9	//	

Note : // = donnée(s) non disponible(s).

#### Source : Insee, Clap 2007.

# La dépendance aux importations

# La Guadeloupe, la Martinique et la Réunion importent peu par rapport à leurs voisins

Alors que la plupart des services sont produits localement, une grande partie des biens consommés dans les DOM, surtout insulaires et éloignés de la métropole, sont importés. La dépendance de l'économie locale vis-à-vis de l'extérieur, mesurée par le taux d'importation, permet de savoir quelle part des approvisionnements intérieurs disponibles provient des importations et quelle part provient de la production locale.

# Méthodologie

#### Taux de dépendance

Le taux de dépendance aux importations que l'on assimile également au taux de pénétration des importations, représente la part de la demande intérieure satisfaite par les importations.

Il est calculé à partir des importations de biens (agricoles et industriels) en excluant le champ des services, dont les mouvements sont mal suivis statistiquement.

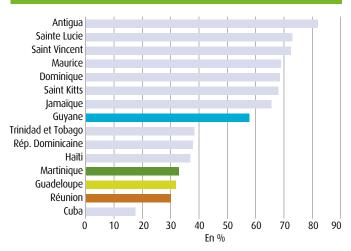
Il est mesuré:

- soit par le ratio « imports/PIB »
- soit par le ratio :

Imports + impôts sur imports

Production + imports + impôts sur imports - exports - variations des stocks

Figure 38 : Comparaison des taux d'importation dans le Produit intérieur brut (PIB)



Source : Insee, base de données Comtrade des Nations unies, 2007.

En 2007, les taux d'importation de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion se situent autour de 31 % du PIB. Ce niveau est assez faible si on le compare à celui des économies insulaires des Caraïbes ou de l'océan Indien.

Les échanges commerciaux des DOM vers l'extérieur sont limités du fait de la prédominance du tertiaire dans leur économie, en particulier des services publics et des services aux particuliers. Ces activités nécessitent moins d'importations que des économies plus industrielles.

Contrairement aux autres DOM, la Guyane a un taux d'importation élevé, 58 % du PIB, proche de celui des autres économies caribéennes.

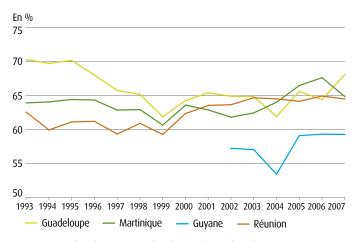
Ces fortes importations sont avant tout générées par l'activité du centre spatial. En retirant les effets du spatial (notamment les importations de lanceurs) du reste du commerce extérieur, le taux d'importation est de 29 % en 2007, inférieur aux autres DOM.

## Après avoir diminué dans les années 90, la dépendance aux importations demeure stable depuis 2000

Depuis les années 1990, la dépendance aux importations tend à diminuer aux Antilles et à la Réunion. En 2007, en Guadeloupe, elle a diminué de cinq points par rapport à 1993 pour atteindre 32 %. À 30 % en 2007, à la Réunion, elle diminue de quatre points par rapport à 1993. Cette tendance s'explique en partie par la progression du tertiaire dans leur économie, les services notamment ne générant pas d'importations.

Si l'on exclut les services, la propension à importer n'a diminué véritablement qu'en Guadeloupe dans les années 1990 pour fluctuer autour de 65 % depuis 2000. À la Martinique, la tendance à importer demeure stable autour de 64 %. À la Réunion, le taux de dépendance est en repli jusqu'en 1999 puis amorce une sensible remontée entre 2000 et 2003 pour se stabiliser à 64 % jusqu'en 2007.

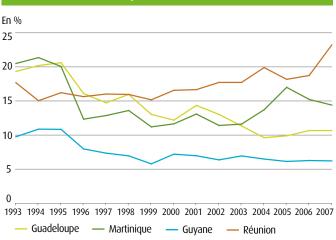
Figure 39 : Évolution du taux de dépendance (hors services) aux importations de 1993 à 2007



Note : Donnée excluant les mouvements liés à l'activité du spatial pour la Guyane.

Source : Insee, comptes économiques

## Figure 40 : Évolution du taux de dépendance du secteur primaire de 1993 à 2007



Source : Insee, comptes économiques.

# Le secteur agricole dépend peu de l'extérieur

Le taux d'importation du secteur agricole est relativement faible dans les DOM: entre 77 et 94 % de l'approvisionnement provient de la production locale. Ceci est particulièrement vrai pour la Guyane où il atteint 6 % en raison d'une production agricole diversifiée qui couvre, en grande partie, les besoins de son marché intérieur. Il est un peu plus élevé dans les autres DOM où il atteint entre 23 % à la Réunion et 14 % et 11 % en Martinique et en Guadeloupe.

Ce taux n'a cessé de décroître en Guadeloupe où il a diminué de 10 points depuis 1994. Il tend à remonter en Martinique et à la Réunion (+ 8 points entre 1999 et 2007 pour la Réunion).

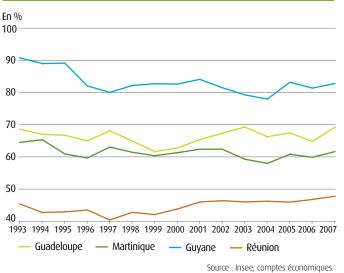
# La production agroalimentaire de la Guyane est très dépendante de l'extérieur

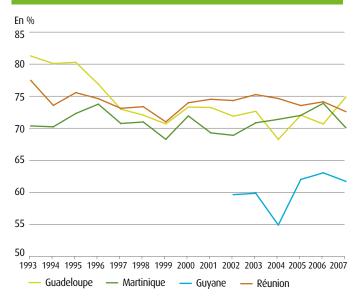
Le faible taux de dépendance du secteur agricole pourrait faire penser que la production satisfait la demande locale, mais, en réalité, les produits échangés sont très différents. Les DOM exportent principalement des productions traditionnelles (bananes) et importent des denrées soit pour nourrir la population soit comme intrants pour l'industrie agroalimentaire (IAA).

C'est pourquoi le taux de dépendance dans le secteur des IAA est assez différent selon les régions. Il est de 48 % pour la Réunion, puis de respectivement 61 et 69 % pour la Martinique et la Guadeloupe et 83 % pour la Guyane.

La Guyane ayant une IAA moins développée, sa dépendance vis-àvis des importations est cette fois plus marquée tant pour la viande et le lait que pour les autres produits de l'IAA.

Figure 41 : Évolution du taux de dépendance des IAA de 1993 à 2007





Note : Donnée excluant les mouvements liés à l'activité du spatiale pour la Guyane. Source : Insee, comptes économiques

# La dépendance est plus importante dans les secteurs industriels hors IAA

Le taux de dépendance des biens industriels est proche entre les quatre DOM. Il est compris entre 68 et 75 % et demeure assez stable depuis 1997.

La dépendance vis-à-vis des produits pétroliers est totale pour les DOM à l'exception de la Martinique (65 %) du fait de la transformation locale de pétrole brut avec l'implantation de la raffinerie SARA.

En Guyane, l'industrie des biens intermédiaires est plus développée que dans les autres DOM. Avec le travail du bois et les industries sous-traitantes du centre spatial, cette branche a une dépendance à l'importation (52 %) moins forte que les autres DOM qui se situent autour de 70 %.

Seuls les produits minéraux (graviers, sable, etc.) ont des niveaux de dépendance très bas, autour de 25 % pour les Antilles et la Réunion et 12 % pour la Guyane.

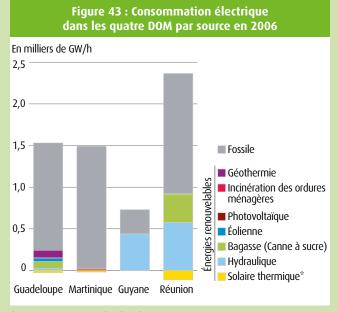
Si le niveau de dépendance des branches (hors services) n'a que très peu varié dans la plupart des DOM, une baisse significative a toutefois été observée sur les biens d'équipements jusqu'en 2003 pour les Antilles et la Réunion.

# Les atouts de l'outre-mer pour les énergies renouvelables

Du fait de sa géographie, l'outre-mer est très dépendante de l'importation de ressources énergétiques fossiles. Sa consommation est, par ailleurs, en forte hausse du fait de sa croissance démographique et de l'amélioration du niveau de vie de ses habitants.

Afin de limiter la production de gaz à effet de serre et pour répondre aux obligations européennes de la France, la loi Grenelle I, promulguée en août 2009, a fixé comme objectif un minimum de 23 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 dans la consommation énergétique finale française contre 14,5 % pour l'ensemble du territoire en 2010 (données provisoires du SOeS). Les dispositions propres à l'outre-mer (Titre VI) stipulaient une autonomie énergétique dès 2030 pour les quatre DOM étudiés avec un objectif intermédiaire de 50 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale dès 2020 (30 % pour l'archipel mahorais).

Les atouts de l'outre-mer sont nombreux pour la production d'énergies renouvelables, notamment en mer : utilisation de l'énergie thermique des mers (ETM) due aux gradients de température entre les eaux de surface et les eaux profondes (projets en cours avec la société DCNS, premiers essais en Polynésie dans les années 80), éoliennes fixées ou flottantes, énergie des vagues... Cela pourrait offrir d'importantes opportunités en termes d'emplois à moyen terme.



\* Consommation évitée par le solaire thermique.

Source : Cese, 2011, d'après le syndicat des énergies renouvelables.

# **Bibliographie**

- Insee Réunion (Anne Levet), 2010. Horizon 2040 : *La croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère.* Informations rapides Réunion, 4 p.
- Insee Aquitaine, SOeS, 2009. *Démographie et économie du littoral.* (Dossier de l'Observatoire du littoral). 22 p.
- Insee Réunion, 2011. *Tableau économique de la Réunion, édition 2011.* 178 p.
- Insee Antilles-Guyane (Ann-Émmanuelle Fanon, Xavier Paraire), 2011. Les grands établissements emploient la moitié des salariés guyanais. Premiers résultats n° 74. 4 p.
- Insee Antilles-Guyane (Joëlle Nacitas, Xavier Paraire), 2011. La moitié des salariés guadeloupéens dans de grands établissements. Premiers résultats n° 70. 4 p.
- Insee Antilles-Guyane (Joëlle Nacitas, Xavier Paraire), 2011. Un emploi salarié martiniquais sur deux dans les établissements de grande taille. Premiers résultats n° 69. 4 p.
- Insee Antilles-Guyane (Hugues Horatius Clovis), 2011. *Stagnation et vieillissement de la population guadeloupéenne d'ici 2040.* Premiers résultats n° 73. 4 p.
- Insee Antilles-Guyane (Hugues Horatius Clovis), 2011. *Faible croissance de la population martiniquaise et vieillissement accéléré.* Premiers résultats n° 72. 4 p.

- Insee Antilles-Guyane (Hugues Horatius Clovis), 2011. *Plus d'un demi-million de Guyanais en 2040*. Premiers résultats n° 71. 4 p.
- Insee Réunion, 2011. *La situation démographique à la Réunion en 2009.* Résultats n° 40. 4 p.
- Ali Benhaddouche et Olivier Pierrot, 2009. L'emploi et la formation liés au tourisme en Guadeloupe : 6 300 emplois salariés liés au tourisme en 2006. Insee, Région Guadeloupe. Échos n° 12. 4 p.
- Insee Réunion (Colette Galant), 2008. *La crise du chikungunya a coûté 500 emplois salariés.* Économie de la Réunion n° 133, pp 4-6.
- Ensemble des fiches thématiques de l'Observatoire national de la mer et du littoral. Voir le site Internet de l'Observatoire : <a href="www.onml.fr">www.onml.fr</a>, rubrique « fiches ».

# **Conclusion**

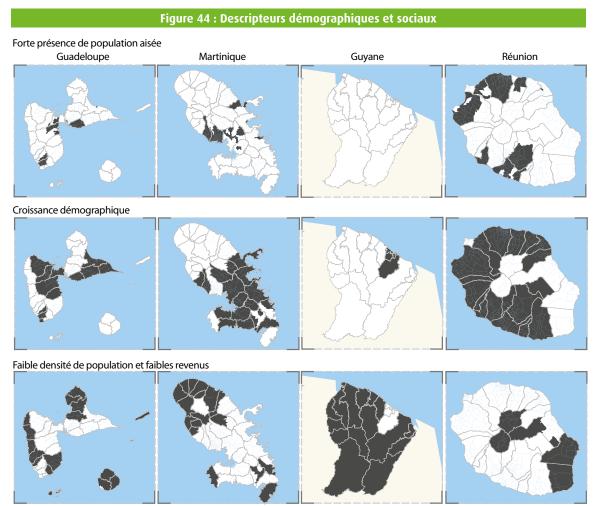
es départements ultramarins ont des caractéristiques communes liées à leur insularité et/ou à leur éloignement de la métropole. Le taux de chômage y est plus élevé qu'en métropole, l'emploi est tourné majoritairement vers la satisfaction des besoins des ménages vivant dans le département et la dépendance aux importations de produits agroalimentaires et industriels demeure importante. Derrière ce constat général, on distingue de nettes oppositions entre territoires au sein même des quatre départements.

Début 2012, la Datar a publié plusieurs typologies concernant les territoires français à enjeux dont une porte sur les DOM (voir encadré méthodologique). Aux côtés des différents traitements et réflexions présentes dans ce document, ce travail permet de porter un regard synthétique sur les communes ultramarines, littorales ou intérieures.

La typologie de la Datar permet de regrouper les territoires ultramarins en 8 catégories, 4 en espaces urbanisés et 4 en espaces ruraux. Elle confirme la présence de territoires plutôt urbains avec une croissance démographique marquée et de territoires plutôt ruraux, pauvres et en déprise, le relief des départements insulaires ayant un fort impact sur la répartition de ces territoires. En Guadeloupe, les populations aisées se concentrent en bord de mer, sur le pourtour du Petit cul-de-sac marin, de Petit-Bourg au Gosier, et au sud de Basse-Terre, notamment à Saint-Claude. Les territoires en forte croissance démographique sont localisés dans deux secteurs : la moitié sud-est de Grande-Terre et la partie est de Basse-Terre. Les autres territoires sont plus ruraux, en déclin démographique et avec des revenus plutôt faibles. Il s'agit de la pointe nord de Grande-Terre, du littoral occidental de Basse-Terre et des dépendances. L'emploi demeure concentré dans des zones bien définies puisque quatre communes (Baie-Mahault, Basse-Terre, Pointe-à-Pitre et Les Abymes) regroupent, à elles seules, plus de 6 emplois sur 10.

En Martinique, les populations aisées sont surtout localisées au nord de la baie de Fort-de-France, sur la façade caraïbe, qui regroupe plus de sept emplois sur dix. La croissance démographique est forte dans la moitié sud de l'île en opposition avec la pointe montagneuse et volcanique du nord, plus rurale et en déclin démographique.

En Guyane, on constate un fort décalage entre l'Île de Cayenne et ses environs (Montsinéry-Tonnegrande, Macouria, Roura) et le reste du territoire littoral ou de l'intérieur, composé essentiellement de forêt,



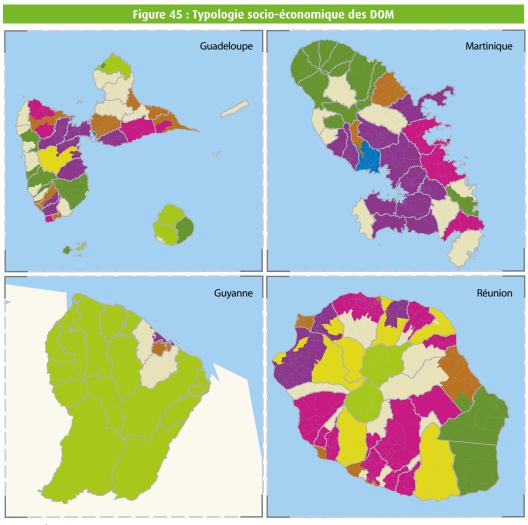
aux densités de population et aux revenus beaucoup plus faibles. La Guyane est la région ultramarine qui a le plus fort rythme de croissance démographique.

À la Réunion, les populations aisées se concentrent en bord de mer, au nord de l'île, près de la capitale, où se regroupe près d'un tiers des emplois, et au sud de la façade ouest. À l'exception de la moitié sud de la côte orientale, proche du volcan et assez accidentée, et des cirques, la croissance démographique est forte dans l'essentiel des communes.

L'augmentation de la population ultramarine en cours et à venir se fait sur des territoires restreints où les contraintes de relief et les enjeux environnementaux sont forts. Les communes littorales de Guadeloupe et de l'île de la Réunion sont ainsi concernées par la présence d'un parc national, en cœur de parc ou en aire d'adhésion, l'essentiel du territoire des communes en forte croissance démographique étant en aire d'adhésion où la réglementation est moins forte.

# Méthodologie

La Datar a bâti la typologie à partir de nombreuses données sociales, démographiques, économiques et environnementales regroupées en trois lots de descripteurs : « espace, population, conditions de vie », « emploi et activités économiques » et « paysages ». Sur ces lots, ont été effectuées des analyses permettant de regrouper des unités administratives en groupes homogènes : analyse factorielle des correspondances puis classification hiérarchique. Étant donné la taille des communes parfois peu adaptée à ces analyses, lorsque cela a été possible, des données infracommunales ont été utilisées. Elles étaient à l'échelle des iris (îlots regroupés pour l'information statistique). Ceci explique qu'une même commune peut correspondre à plusieurs typologies.



#### Espaces urbanisés

- Centraux à forte densité de population et d'emploi, solde migratoire négatif
- À densités modérées, à revenu très élevé, en croissance de population et d'emploi
- En déprise démographique, à forte densité de population et d'emploi, revenus faibles
- Denses et bien équipés, à revenus élevés, en croissance de population et d'emploi

#### Espaces ruraux

- Sous influence urbaine, à densité modérée, à revenus faibles
- Résidentiels et agricoles peu denses, à revenus faibles
- Agricoles très peu denses, baisse de l'emploi et exode rural, revenus très faibles
- Agricoles, forestiers et touristiques, peu denses, en croissance de population et d'emploi, revenus très faibles et population jeune

Source : D'après Datar, 2012.

Datar

#### Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques Tour Voltaire 92055 La Défense cedex

 $Courriel: cgdd\text{-}soes\text{-}orleans@developpement\text{-}durable.gouv.fr}$ 

Retrouver cette publication sur le site :

http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Dépôt légal : novembre 2012

ISSN: 2102-4723

ISBN: 978-2-11-128668-9

#### Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

# Démographie et économie des communes littorales des départements ultramarins Guadeloupe – Guyane – Martinique – Réunion

Ce document présente la situation socio-économique des communes littorales des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) et ses impacts sur l'environnement. Il a été corédigé par l'Insee Antilles-Guyane et le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Il traite, avec les dernières données disponibles, de l'évolution et de la structure par âge de la population, des soldes naturels et migratoires, des revenus et de l'emploi, en apportant un éclairage plus précis sur le poids de l'emploi touristique et de l'économie maritime, ainsi que des principales conséquences environnementales de la forte pression humaine sur les littoraux insulaires.

Les différentes analyses portent sur le littoral dans son ensemble des quatre départements ultramarins étudiés, mais aussi et surtout département par département et façade par façade. De nombreuses sources d'informations de la statistique publique ont été utilisées et croisées afin d'aborder tous ces sujets.

Ce dossier s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire national de la mer et du littoral. Ses missions sont de mettre à la disposition de tous les acteurs concernés des informations sur ces territoires à enjeu : fiches thématiques, études, chiffres clés, outil de cartographie interactive. Voir : www.onml.fr. Cet observatoire est coanimé par le SOeS, l'Ifremer et l'Agence des aires marines protégées, avec l'appui d'un comité technique interministériel.



© SOeS, 2012 Dépôt légal : novembre 2012

ISSN: 2102-4723 ISBN: 978-2-11-128668-9